

Rapport du premier trimestre

31 mars 2024



La Corporation
de développement
des investissements
du Canada



Canada Development
Investment Corporation

La Corporation de développement
des investissements du Canada

Table des matières

Déclaration de la responsabilité de la direction par de hauts fonctionnaires	1
Rapport de gestion	2
États financiers consolidés résumés intermédiaires de la Corporation de développement des investissements du Canada au 31 mars 2024	9

Adresse de la Corporation

Siège social à Toronto
161, rue Bay, bureau 4540
Toronto (Ontario) M5J 2S1

Bureau d'Ottawa
50, rue O'Connor, bureau 1610
Ottawa (Ontario) K1P 6L2

Téléphone : 416 966-2221

Site Web : www.cdev.gc.ca

Déclaration de la responsabilité de la direction par de hauts fonctionnaires

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires conformément à IAS 34 *Information financière intermédiaire*, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers consolidés résumés intermédiaires exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que tous les autres renseignements fournis dans le présent rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers consolidés résumés intermédiaires.

À ma connaissance, les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, de la performance financière et des flux de trésorerie de la Corporation, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers consolidés résumés intermédiaires.

Le conseil d'administration a approuvé la publication des états financiers consolidés résumés intermédiaires le 13 mai 2024.



Elizabeth A. Wademan
Présidente et cheffe de la direction



Carlos Gallardo
Chef des finances

Toronto (Ontario)
Le 13 mai 2024

Rapport de gestion pour la période close le 31 mars 2024

Les communications publiques de La Corporation de développement des investissements du Canada (la « CDEV »), y compris le présent rapport trimestriel, peuvent comprendre des énoncés prospectifs qui renferment les attentes de la direction à l'égard des objectifs, des stratégies, des perspectives, des plans, des prévisions, des estimations et des intentions de la CDEV.

En raison de leur nature, les énoncés prospectifs reposent sur divers facteurs et hypothèses et comportent des risques et incertitudes, tant de nature générale que spécifique. Ainsi, les pronostics, prévisions, projections et autres éléments des énoncés prospectifs pourraient ne pas se réaliser. Les résultats réels pourraient différer sensiblement des attentes actuelles de la CDEV en raison d'un certain nombre de risques, d'incertitudes et d'autres facteurs.

Le présent rapport de gestion est en date du 31 mars 2024 et doit être lu en parallèle avec les états financiers consolidés résumés intermédiaires non audités de la CDEV pour la période close le 31 mars 2024 et avec le rapport annuel de la CDEV pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Vue d'ensemble de la CDEV

La CDEV est une société de la Couronne fédérale qui a été constituée en 1982 afin de fournir un organe commercial aux placements en titres de capitaux propres du gouvernement et de gérer le portefeuille commercial du gouvernement. La CDEV a pour principal objectif d'exercer ses activités dans l'intérêt du Canada, dans une perspective commerciale.

Outre la prestation de services-conseils financiers au gouvernement sur un ensemble de situations financières complexes, la CDEV a la responsabilité des filiales à cent pour cent suivantes :

La *Société de gestion Canada Hibernia* (« SGCH »), qui détient et gère les participations du gouvernement fédéral dans le projet de développement Hibernia (« Hibernia »).

Canada Eldor Inc. (« CEI ») n'exerce aucune activité, mais elle est responsable de la prise en charge des obligations découlant principalement d'un accord d'achat et de vente conclu avec Cameco Inc. en 1988.

Financière Canada TMP Ltée (« Financière TMP ») a pour principale responsabilité de fournir du financement à sa filiale, la *Corporation Trans Mountain* (la « CTM »). La CTM a pour mandat d'exploiter le pipeline Trans Mountain existant et de mener à terme le projet d'agrandissement du réseau de Trans Mountain (le « PARTM ») dans les délais prévus et de façon commercialement viable.

La *Corporation de financement d'urgence d'entreprises du Canada* (la « CFUEC ») gère le programme Crédit d'urgence pour les grands employeurs conçu pour fournir un financement intermédiaire aux plus grands employeurs du Canada. Les résultats financiers de la CFUEC n'ont pas été inclus dans les résultats consolidés de la CDEV, comme il est expliqué à la note 4 c) afférente aux états financiers consolidés pour le 31 décembre 2023. Le rapport financier de la CFUEC pour la période close le 31 mars 2024 peut être consulté à l'adresse www.ceefc-cfuec.ca.

Le *Fonds de croissance du Canada Inc.* (le « FCC ») a été constitué en décembre 2022 avec comme mandat de faire des investissements qui catalyseront d'importants investissements du secteur privé dans des entreprises et des projets canadiens pour aider à transformer et à faire croître l'économie canadienne à grande vitesse et à grande échelle sur la voie de la carboneutralité.

Rapport de gestion pour la période close le 31 mars 2024 (suite)

La *Corporation d'innovation du Canada* (la « CIC ») a été constituée en février 2023 avec comme mandat d'aider à maximiser les investissements des entreprises dans la recherche et le développement dans tous les secteurs et dans toutes les régions du Canada, afin de promouvoir une croissance économique fondée sur l'innovation. Le gouvernement du Canada a annoncé en décembre 2023 que la mise sur pied intégrale de cette nouvelle entité est désormais prévue au plus tard pour 2026-2027.

La CDEV est également directement responsable de recevoir les paiements liés à la participation au bénéfice net et des ententes sur la participation aux bénéfices nets (collectivement, les « PBN ») des propriétaires du champ pétrolifère extracôtier Hibernia, ainsi que de toutes les obligations connexes aux termes d'un protocole d'entente conclu avec Ressources naturelles Canada.

La Corporation de développement des investissements du Canada

Au cours du premier trimestre de 2024, la direction de la CDEV a poursuivi son mandat pour la CTM, qui consiste notamment en ce qui suit : poursuivre le projet d'agrandissement du réseau de Trans Mountain pour protéger les investissements du gouvernement, assurer le respect des lois et règles applicables, et agir conformément à l'engagement pris par le Canada de promouvoir la réconciliation avec les peuples autochtones. La CDEV continue de travailler avec la CTM et des conseillers financiers en vue d'obtenir le financement nécessaire pour le PARTM.

Au cours de la période close le 31 mars 2024, la CDEV a reçu de la part des propriétaires du projet Hibernia des paiements de 47,5 M\$ au titre de la PBN, dont 7,1 M\$ ont été versés par la SGCH, puis éliminés lors de la consolidation. Les paiements reçus sont comptabilisés à titre d'augmentation de la provision au titre de la PBN.

Nous n'avons pas versé de dividendes au cours des premiers trimestres de 2024 et de 2023. Nous conservons suffisamment de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et de placements à court terme pour être en mesure d'entreprendre des activités futures et de financer les éventualités.

Corporation Trans Mountain

Pour le trimestre clos le 31 mars 2024, la CTM a généré des produits de 182 M\$ et un bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (« BAIIA ») de 93 M\$, comparativement à des produits de 179 M\$ et à un BAIIA de 97 M\$ pour la période comparative. Selon les PCGR des États-Unis que la CTM continue d'appliquer, les produits et le BAIIA se sont respectivement établis à 125 M\$ et à 36 M\$, contre 134 M\$ et 50 M\$ pour la période comparative. Pour un complément d'information à ce sujet, se reporter à la note 20 des états financiers consolidés résumés intermédiaires.

Pour le trimestre considéré, la CTM a dépensé environ 0,6 G\$ pour le PARTM, compte non tenu des coûts de financement, en plus du montant de 26,4 G\$ dépensé jusqu'en décembre 2023 sous la propriété de la CDEV. Au 31 mars 2024, la construction du PARTM était presque achevée. Après le 31 mars 2024, le PARTM a été parachevé sur le plan mécanique, les travaux de soudure ayant pris fin le 11 avril 2024. La date de mise en service commerciale du réseau élargi était le 1^{er} mai 2024. Depuis, toutes les livraisons sont assujetties aux tarifs et aux droits du réseau élargi, et les deux pipelines transportent du pétrole brut. La CTM peut charger des cargaisons à partir de ses installations de chargement à la fine pointe de la technologie, soit au terminal maritime Westridge, où trois postes d'amarrage offrent un accès maritime au marché mondial.

Pour obtenir plus de précisions, veuillez consulter le rapport financier de la CTM pour le premier trimestre de 2024 à l'adresse www.transmountain.com.

Financière Canada TMP Ltée

Financière TMP est la société mère de la CTM et de ses entités. Jusqu'au premier trimestre de 2022, Financière TMP consentait du financement à la CTM selon un ratio de 45 % de capitaux propres et de 55 % d'emprunts. Pour financer ces avances, Financière TMP a emprunté au Compte du Canada géré par Exportation et développement Canada (« EDC »), une société d'État fédérale. Certaines obligations financières réglementaires de la CTM sont également remplies par Financière TMP pour la CTM par l'intermédiaire d'une facilité de crédit inutilisée auprès du Compte du Canada.

Le 31 mars 2024, la limite disponible aux termes de la facilité de crédit de construction était de 13,5 G\$ et l'encours aux termes de cette facilité s'élevait à 12,2 G\$. Aucun autre prélèvement en trésorerie n'est autorisé et aucun autre paiement sur les emprunts dans le Compte du Canada n'est exigible avant l'échéance, et tous les frais d'intérêt sont payés en nature et ajoutés au capital de l'emprunt lorsque l'intérêt est exigible.

La CTM a conclu une convention de crédit conforme aux Principes de l'Équateur 4 auprès d'un syndicat de prêteurs (la « convention de crédit consortiale ») datée du 29 avril 2022 et modifiée le 30 novembre 2023, qui comprend deux facilités renouvelables de premier rang, une facilité consortiale de 17,9 G\$ (la « facilité consortiale ») et une facilité de lettres de crédit de 100 M\$ (la « facilité de lettres de crédit »), pour un crédit disponible combiné de 18,0 G\$ aux termes des deux facilités. Les Principes de l'Équateur 4 sont un référentiel de gestion des risques adopté par les institutions financières pour déterminer, évaluer et gérer les risques environnementaux et sociaux des grands projets d'infrastructure. Les facilités aux termes de la convention de crédit consortiale viennent à échéance le 24 mars 2025 et permettent à la CTM de demander certaines prolongations jusqu'au 31 août 2025. Elles comprennent une garantie fournie par le gouvernement du Canada. Après la clôture de la période, le 17 mai 2024, la facilité de crédit combinée aux termes des deux facilités a été portée à 19,0 G\$, comme indiqué plus bas.

Au cours du premier trimestre de 2024, le montant brut de la charge d'intérêts s'est chiffré à 472 M\$, dont une tranche de 421 M\$ a été incorporée et ajoutée au coût du projet, et sera amortie sur la durée de vie utile du pipeline. Pour la période comparative, la charge d'intérêts brute était de 295 M\$, dont une tranche de 261 M\$ avait été incorporée. Cette hausse est attribuable à l'augmentation des soldes des prêts (hausse de 32 %) et des taux d'intérêt en 2024.

Société de gestion Canada Hibernia

Le bénéfice après impôt de la SGCH de 22 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2024 est plus élevé de 6 M\$, ou de 38 %, que celui de 16 M\$ comptabilisé pour le trimestre comparatif, en raison essentiellement d'une augmentation des produits nets tirés du pétrole brut, en partie contrebalancée par une hausse des charges d'exploitation, des charges d'épuisement et d'amortissement et de l'impôt sur le résultat.

Les produits nets tirés du pétrole brut, qui correspondent aux ventes de pétrole brut déduction faite des redevances et de la PBN, ont augmenté de 43 %, pour s'établir à 46 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2024, comparativement à 32 M\$ pour la période comparative, en raison d'une hausse de 43 % du volume de vente de pétrole combinée à une augmentation de 10 % du prix moyen réalisé du pétrole, facteurs en partie contrebalancés par la hausse des redevances et de la charge liée à la PBN. (À la consolidation, les produits nets tirés du pétrole brut pour le premier trimestre de 2024 s'établissaient à 51 M\$ [35 M\$ en 2023] en raison de l'élimination des paiements au titre de la PBN versés à la CDEV.)

Rapport de gestion pour la période close le 31 mars 2024 (suite)

Les volumes de ventes se sont établis à 0,61 million de barils de pétrole pour le premier trimestre de 2024, en hausse de 43 % par rapport à 0,43 million de barils au premier trimestre de 2023, malgré une baisse de 12 % des volumes de production quotidiens moyens de la SGCH. La variation s'explique par les prélèvements sur les stocks et les enlèvements excédentaires effectués pour réaliser les ventes de cargaison qui ont excédé les droits de production. Le volume de production brut moyen des champs s'est établi à 60 642 barils par jour au premier trimestre de 2024, une baisse de 14 % par rapport au premier trimestre de 2023, en raison d'interruptions de production imprévues et de baisses naturelles de production.

La SGCH vend son pétrole en fonction du cours de référence du pétrole brut Brent daté (« Brent »), en dollars américains. Le cours du pétrole brut Brent a augmenté de 2 %, passant de 81,23 \$ US le baril au premier trimestre de 2023 à 83,25 \$ US le baril en moyenne au premier trimestre de 2024. En dollars américains, le prix réalisé moyen du pétrole de la SGCH a augmenté de 11 % pour s'établir à 85,48 \$ US le baril, reflétant l'augmentation du Brent combinée à une prime par rapport au Brent, comparativement à une décote par rapport au Brent au cours du trimestre correspondant de l'exercice précédent. En dollar canadien, le prix réalisé moyen du pétrole de la SGCH a augmenté de 10 % pour atteindre 115,09 \$ le baril, comparativement à 104,26 \$ le baril au premier trimestre de 2023, ce qui est relativement conforme à l'augmentation de 11 % du prix réalisé en dollars américains, étant donné que les cours de change moyens n'ont pas connu de changement important.

Les dépenses d'investissement liées aux forages et aux installations ont atteint 7,2 M\$ au cours du premier trimestre de 2024 et ont été affectées essentiellement aux activités de forage dans le champ principal Hibernia.

Canada Eldor Inc.

Aucun changement important n'a été apporté à la gestion des passifs de CEI. CEI continue de payer pour les coûts liés au démantèlement d'un ancien site minier en Saskatchewan et pour les coûts d'un régime de retraite de certains anciens salariés. Un plan a été mis en œuvre dans le but de permettre le transfert des biens miniers restants au Programme de contrôle institutionnel d'ici les deux prochaines années. Au cours du premier trimestre de 2024, les dépenses affectées aux activités de remise en état des sites se sont élevées à 0,5 M\$, et aucun changement important n'a été apporté à l'estimation du coût de remise en état des sites pour la période. CEI détient un montant totalisant 10 M\$ sous forme de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et de fonds dans le Trésor qui lui permet d'acquitter ses passifs estimés totalisant 3 M\$.

Corporation de financement d'urgence d'entreprises du Canada

Depuis mars 2020, la direction de la CDEV a géré la mise en œuvre du programme de CUGE pour le compte du gouvernement par l'intermédiaire de la CFUEC, y compris en retenant les services de conseillers financiers et juridiques. Le 20 mai 2020, la CFUEC a reçu une lettre de mandat et une liste de conditions du ministre des Finances détaillant l'objectif du CUGE, soit aider à protéger les emplois canadiens, aider les entreprises canadiennes à surmonter le ralentissement économique associé et éviter les faillites d'entreprises autrement viables, dans la mesure du possible. Depuis juillet 2022, la CFUEC n'accepte plus de nouvelles demandes de prêt au titre du CUGE.

Comme il est indiqué à la note 4 c) des états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, la CFUEC n'a pas été consolidée dans les états financiers de la CDEV puisque celle-ci n'est pas réputée détenir le contrôle de la CFUEC selon les critères établis aux termes d'IFRS 10.

Rapport de gestion pour la période close le 31 mars 2024 (suite)

Les principaux résultats financiers de la CFUEC sont présentés ci-dessous :

(en millions de dollars)	2020	2021	2022	2023	Premier trimestre de 2024	Total jusqu'au 31 mars 2024
Engagements de prêt	320	7 108	193	-	-	7 621
Prêts financés	110	2 588	405	-	-	3 103
Participations en titres de capitaux propres ¹⁾	-	500	-	-	-	500
Remboursement du capital de l'emprunt	-	380	35	338	11	764
Actions privilégiées émises (rachetées)	200	2 890	-	-	(330)	2 760

⁽¹⁾ Dans le cadre de la convention de financement avec Air Canada, la CFUEC a acheté des actions avec droit de vote de catégorie B d'Air Canada d'une valeur de 500 M\$.

Au cours du premier trimestre de 2024, la CFUEC a racheté des actions privilégiées auprès du gouvernement du Canada d'une valeur de 330 M\$. La CFUEC prépare ses états financiers conformément aux normes comptables pour le secteur public. Les coûts engagés par la CDEV en lien avec la mise en œuvre du programme de CUGE ont été recouverts auprès de la CFUEC. Pour obtenir des précisions sur les résultats financiers et les résultats d'exploitation de la CFUEC, se reporter au rapport financier pour le premier trimestre de 2024 de la CFUEC, à l'adresse www.ceefc-cfuec.ca.

Fonds de croissance du Canada

La CDEV, par l'intermédiaire du conseil du FCC, assure la surveillance et la conformité, mais n'est pas directement impliquée dans les activités d'investissement du FCC. En octobre 2023, le FCC a annoncé un investissement de 90 M\$ dans Eavor Technologies Inc., une entreprise canadienne spécialisée dans l'énergie géothermique. Le FCC émet des actions privilégiées au gouvernement en vue de financer ses investissements.

Le 16 novembre 2023, le FCC a émis 115 M\$ d'actions privilégiées en vue de financer son premier investissement et les frais de démarrage. Le 22 décembre 2023, le FCC a émis pour 175 M\$ d'actions privilégiées. En décembre 2023, le FCC a annoncé un investissement dans Entropy Inc. (« Entropy »), un concepteur de projets de capture et de séquestration du carbone évolués sur le plan de la technologie établi à Calgary. Le FCC a convenu d'un investissement de 200 M\$ dans Entropy jumelé à une convention d'achat de crédits carbone à prix fixe (l'« accord d'écoulement de crédits carbone ») pouvant atteindre un million de tonnes par année [pendant 15 ans]. En mars 2024, le FCC a annoncé son troisième investissement, soit un engagement de 50 M\$ dans Idealist Climate Impact Fund LP, un fonds géré par Idealist Capital.

Pour de plus amples renseignements sur les résultats financiers et les résultats d'exploitation du FCC, se reporter aux états financiers et au rapport de gestion du FCC pour le premier trimestre de 2024, à l'adresse www.cgf-fcc.ca. Comme il est indiqué à la note 4 c) des états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, le FCC n'a pas été consolidé dans les états financiers de la CDEV puisque celle-ci n'est pas réputée détenir le contrôle du FCC selon les critères établis aux termes d'IFRS 10.

Analyse du contexte commercial externe

La gestion continue de nos actifs et de nos participations reposera sur la conjoncture du marché et le contexte économique en général, ainsi que sur des facteurs propres à l'entreprise ou au placement sous-jacent. Aucune modification importante n'a été décelée depuis le 31 décembre 2023, comme l'indique le rapport annuel de 2023.

Risques et éventualités

Financière TMP a emprunté près de 17 G\$, ce qui crée un risque financier pour la CDEV. Étant donné que les prêts ont été consentis par le gouvernement, ce risque est considéré comme faible. La CTM a également emprunté plus de 17 G\$ auprès de banques commerciales. Cette dette est garantie par le gouvernement, ce qui réduit le risque financier pour la CDEV. Au 31 mars 2024, il existait un risque de refinancement en raison du financement supplémentaire nécessaire pour assurer le service de la dette existante et pour satisfaire aux obligations au titre du fonds de roulement. Après la clôture de la période, le 17 mai 2024, la facilité de crédit combinée aux termes des deux facilités a été portée à 19,0 G\$, dont 18,9 G\$ se rapportent à la facilité consortiale et 0,1 G\$, à la facilité de lettres de crédit, et la date d'échéance a été reportée à août 2026. L'augmentation de la facilité s'est accompagnée d'une augmentation correspondante de la garantie fournie par le gouvernement du Canada.

La capacité de la CTM d'assurer le service de la dette actuelle et future pourrait être tributaire de plusieurs facteurs, dont la performance financière et d'exploitation future de la CTM, l'exécution du PARTM, la conjoncture économique en général ainsi que des facteurs d'ordre financier et réglementaire et d'autres facteurs, dont bon nombre ne sont pas directement du ressort de la CTM. Le 30 novembre 2023, la Régie de l'énergie du Canada (la « Régie ») a approuvé les droits provisoires préliminaires de Trans Mountain. Dès la mise en service du réseau élargi, la CTM prévoit comptabiliser les produits en fonction de ces droits provisoires préliminaires. Les droits provisoires font actuellement l'objet d'un examen par la Régie en raison des questions soulevées par les expéditeurs, et le processus se poursuivra jusqu'au premier trimestre de 2025. Lorsque le PARTM sera mis en service, les flux de trésorerie d'exploitation de la CTM s'amélioreront, tout comme sa capacité à assurer le service de la dette.

Les autres risques et éventualités décrits dans le rapport annuel de 2023 n'ont pas changé.

États financiers pour la période close le 31 mars 2024

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires pour le trimestre clos le 31 mars 2024, avec chiffres comparatifs du premier trimestre de 2023, ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS de comptabilité ») applicables aux périodes intermédiaires, notamment IAS 34 *Information financière intermédiaire*.

La CTM établit ses états financiers conformément aux PCGR des États-Unis. Pour consulter les états financiers de la CTM pour le premier trimestre de 2024 selon les PCGR des États-Unis, visitez le www.transmountain.com. La note 20 des états financiers consolidés de la CDEV présente les résultats financiers de la CTM selon les PCGR des États-Unis, les ajustements apportés aux états financiers pour convertir ces résultats selon les normes IFRS de comptabilité ainsi que les résultats financiers de la CTM selon les normes IFRS de comptabilité, après consolidation avec ceux de la CDEV.

Les produits consolidés pour le trimestre clos le 31 mars 2024 se sont établis à 234 M\$, comparativement à des produits de 215 M\$ pour la période comparative. L'augmentation est en grande partie attribuable à une hausse de 5 M\$ des produits tirés du transport et de 16 M\$ des produits nets tirés du pétrole brut. La hausse des produits tirés du transport découle principalement de la renégociation des contrats d'achat ferme 50 portant notamment sur une hausse des primes pour la capacité ferme et de la hausse du débit de Puget. Les produits nets tirés du pétrole brut ont augmenté pour s'établir à 51 M\$, contre 35 M\$ pour la période comparative, en raison d'une hausse de 58 % des produits tirés des ventes de pétrole brut, partiellement contrebalancée par la hausse des redevances.

Le total des charges pour le trimestre, compte non tenu des charges financières, s'est établi à 142 M\$, comparativement à 129 M\$ pour la période comparative. Cette augmentation est principalement attribuable à une hausse de 11 M\$ des salaires et avantages du personnel en raison de l'augmentation du nombre d'employés à mesure que le CTM se prépare pour l'exploitation du PARTM.

Rapport de gestion pour la période close le 31 mars 2024 (suite)

La charge d'intérêts de 64 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2024 a augmenté par rapport à celle de 36 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. La charge d'intérêts brute a augmenté pour la période en raison d'un encours plus élevé de l'emprunt. Elle a toutefois été contrebalancée par une hausse des intérêts inscrits à l'actif, qui sont fondés sur le niveau des coûts de construction engagés à ce jour, et un taux d'intérêt plus élevé pour la période considérée.

Pour le trimestre clos le 31 mars 2024, le résultat net avant impôt sur le résultat s'est établi à 33 M\$, comparativement à 55 M\$ pour la période comparative. La diminution est principalement attribuable à la hausse des charges d'intérêts sur les emprunts en raison d'emprunts additionnels.

L'impôt sur le résultat de 23 M\$ pour le trimestre clos le 31 mars 2024 est stable par rapport aux 22 M\$ de la période comparative.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie ont augmenté pour s'établir à 407 M\$ au 31 mars 2024, comparativement à 321 M\$ au 31 décembre 2023, en raison surtout des flux de trésorerie d'exploitation de 163 M\$. L'augmentation des emprunts de 1,0 G\$ a été annulée par 1,1 G\$ en dépenses en immobilisations corporelles.

Les débiteurs se sont établis à 109 M\$, en baisse de 65 M\$ par rapport au 31 décembre 2023, en raison principalement du recouvrement par la CTM d'un produit d'assurance en cas d'inondation de 52 M\$.

Les immobilisations corporelles se sont établies à 34,6 G\$, en hausse de 0,8 G\$ depuis la clôture de l'exercice, en raison principalement des dépenses d'investissement de 1,0 G\$, y compris les intérêts inscrits à l'actif liés au PARTM, déduction faite de la charge d'épuisement et d'amortissement, et de la diminution du coût de mise hors service d'une immobilisation de 0,2 G\$.

Les fournisseurs et autres créiteurs de 760 M\$ ont diminué de 270 M\$ depuis le 31 décembre 2023, du fait essentiellement d'une baisse des dépenses d'investissement de la CTM et des créiteurs liés au PARTM.

Les emprunts courants ont augmenté de 17 G\$, car les facilités aux termes de la convention de crédit consortiale viennent à échéance le 24 mars 2025 et ont donc été reclassées dans les emprunts courants. Les emprunts à long terme ont diminué, passant de 33,0 G\$ à 16,9 G\$ à la fin de l'exercice, en raison du reclassement d'un montant de 17,1 G\$ dans le passif courant, facteur en partie contrebalancé par des prélèvements de 1,0 G\$ sur la facilité consortiale. Le montant du prêt de 17,1 G\$ présenté à titre de passif non courant au 31 décembre 2023 a été reclassé dans le passif courant au cours de la période considérée, puisque la facilité consortiale vient à échéance dans les 12 prochains mois. Les intérêts à payer sur la dette à long terme ont augmenté, passant de 63 M\$ à la fin de l'exercice à 268 M\$ au 31 mars 2024, principalement en raison du paiement d'intérêts de 195 M\$ en nature sur des titres qui est ajouté au solde du prêt au 30 juin et au 31 décembre de chaque année.

La provision à long terme au titre des obligations de démantèlement a diminué, passant de 642 M\$ au 31 décembre 2023 à 506 M\$ au 31 mars 2024, en raison d'une hausse du taux d'actualisation utilisé au cours de la période.

États financiers consolidés résumés intermédiaires de

**LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT
DES INVESTISSEMENTS DU CANADA**

Trimestre clos le 31 mars 2024


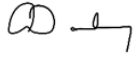
(non audité)

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

État consolidé résumé intermédiaire de la situation financière (non audité)
(en milliers de dollars canadiens)

	31 mars 2024	31 décembre 2023
Actifs		
Actifs courants :		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	407 339 \$	321 331 \$
Placements à court terme	64 592	63 808
Clients et autres débiteurs (note 17)	109 080	173 915
Impôt sur le résultat recouvrable	1 187	2 196
Autres actifs courants	22 155	28 190
Partie courante des placements détenus au titre d'obligations futures	1 808	1 809
	606 161	591 249
Actifs non courants :		
Immobilisations corporelles (note 5)	34 571 010	33 740 735
Placements détenus au titre d'obligations futures	133 993	132 464
Trésorerie soumise à restrictions (note 4)	11 152	15 463
Placements soumis à restrictions	108 959	105 428
Actifs au titre de droits d'utilisation (note 6)	62 008	60 529
Autres actifs (note 7)	293 581	283 821
	35 180 703	34 338 440
	35 786 864 \$	34 929 689 \$
Passifs et capitaux propres		
Passifs courants :		
Fournisseurs et autres créditeurs	760 050 \$	1 029 615 \$
Partie courante des obligations locatives (note 6)	19 280	19 874
Partie courante de la provision au titre de la participation au bénéfice net (« PBN »)	-	5 000
Partie courante de la provision au titre des obligations de démantèlement [note 9 a) et b)]	5 011	4 193
Partie courante de la provision au titre de la remise en état d'un site (note 9)	1 664	1 680
Autres passifs courants (note 8)	63 015	61 342
Partie courante des emprunts (note 10)	17 057 816	-
	17 906 836	1 121 704
Passifs non courants :		
Emprunts (note 10)	16 896 589	32 975 494
Intérêts à payer sur la dette à long terme	267 945	62 671
Impôt sur le résultat différé	711 081	694 995
Provision au titre des obligations de démantèlement [note 9 a) et b)]	505 946	641 749
Obligations locatives (note 6)	57 751	54 617
Provision au titre de la remise en état d'un site (note 9)	1 362	1 524
Obligation au titre des prestations définies	57 442	58 285
Autres passifs non courants	67 599	67 708
	18 565 715	34 557 043
Capitaux propres :		
Capital social	1	1
Surplus d'apport	603 294	603 294
Provision au titre de la PBN (note 11)	66 633	27 731
Déficit accumulé	(1 400 803)	(1 410 993)
Cumul des autres éléments du résultat global	45 188	30 909
	(685 687)	(749 058)
	35 786 864 \$	34 929 689 \$
Engagements (note 15)		
Éventualités (note 16)		
Événements postérieurs à la date de clôture (note 21)		

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires.

Au nom du conseil : , administrateur , administrateur

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

État consolidé résumé intermédiaire du résultat global
(non audité)
(en milliers de dollars canadiens)

	Trimestres clos les	
	31 mars	
	2024	2023
Produits :		
Produits tirés du transport (note 14)	165 808 \$	160 951 \$
Produits nets tirés du pétrole brut (note 13)	51 481	35 246
Produits locatifs (note 14)	13 990	17 761
Autres produits	2 250	817
	233 529	214 775
Autres produits :		
Frais d'utilisation des installations et frais de traitement	250	315
Profits de change	1 101	413
	234 880	215 503
Charges :		
Épuisement et amortissement (notes 5 et 6)	38 542	33 226
Charges d'exploitation du pipeline (note 14)	50 550	57 884
Exploitation, transport et commercialisation du pétrole brut (note 13)	9 583	6 120
Salaires et avantages du personnel	37 013	25 814
Honoraires professionnels	4 381	4 697
Pertes de change	161	908
Révision d'estimations relativement à la provision au titre de la remise en état d'un site (note 9)	265	(71)
Autres charges administratives	1 547	342
	142 042	128 920
Charges financières (produits financiers) :		
Charge d'intérêts (note 10)	64 458	36 466
Produits d'intérêts	(9 919)	(9 384)
Désactualisation des provisions (note 9)	5 027	4 102
	59 566	31 184
Résultat net avant impôt sur le résultat	33 272	55 399
Impôt sur le résultat :		
Exigible	9 758	6 230
Différé	13 324	16 009
	23 082	22 239
Résultat net	10 190	33 160
Autres éléments du résultat global :		
<i>Éléments pouvant être reclassés ultérieurement en résultat net</i>		
Écart de conversion	6 628	(195)
<i>Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net</i>		
Réévaluations des obligations au titre des prestations définies, déduction faite de l'impôt	7 651	-
	14 279	(195)
Résultat global	24 469 \$	32 965 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires.

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

État consolidé résumé intermédiaire des variations des capitaux propres
(non audité)
(en milliers de dollars canadiens)

	Trimestres clos les	
	31 mars	
	2024	2023
Capital social		
Solde à l'ouverture et à la clôture de la période	1 \$	1 \$
Surplus d'apport		
Solde à l'ouverture et à la clôture de la période	603 294	603 294
Provision au titre de la participation au bénéfice net		
Solde à l'ouverture de la période	27 731	5 463
PBN reçue	40 430	48 835
Provision/paiements au titre de la PBN	(1 528)	-
Dividendes	-	-
Solde à la clôture de la période	66 633	54 298
Déficit accumulé		
Solde à l'ouverture de la période	(1 410 993)	(483 038)
Résultat net	10 190	33 160
Dividendes	-	-
Solde à la clôture de la période	(1 400 803)	(449 878)
Cumul des autres éléments du résultat global		
Solde à l'ouverture de la période	30 909	49 736
Autres éléments du résultat global	14 279	(195)
Solde à la clôture de la période	45 188	49 541
Total des capitaux propres (déficit)	(685 687) \$	257 256 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires.

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Tableau consolidé résumé intermédiaire des flux de trésorerie
(non audité)
(en milliers de dollars canadiens)

	Trimestres clos les	
	31 mars	
	2024	2023
		(note 20)
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes		
Activités d'exploitation :		
Résultat net	10 190 \$	33 160 \$
Ajustements pour tenir compte de ce qui suit :		
Épuisement et amortissement	38 542	33 226
Perte à la décomptabilisation d'immobilisations corporelles	-	229
Charge d'impôt sur le résultat	23 082	22 239
Produits d'intérêts	(9 919)	(9 357)
Intérêts non inscrits à l'actif impayés	62 730	34 822
Variation nette des prestations définies	659	(924)
Variation de la provision au titre de la remise en état d'un site	265	(71)
Désactualisation des provisions	5 027	4 102
Charge d'intérêts liée aux contrats de location	-	34
Intérêts reçus	9 135	9 000
Provisions réglées	(1 485)	(1 139)
Impôt sur le résultat payé	(7 395)	(7 605)
	130 831	117 716
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement (note 12)	32 708	14 056
	163 539	131 772
Activités de financement :		
Produit des emprunts	975 000	2 370 000
Coûts d'émission de titres d'emprunt	(144)	(6 511)
Dividendes payés	-	-
Remboursements versés au titre de la PBN	(6 528)	-
PBN reçue	40 430	48 835
Paieement au titre des obligations locatives, portion en capital	(3 845)	(9 184)
	1 004 913	2 403 140
Activités d'investissement :		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(1 110 274)	(2 369 362)
Produit d'assurance	33 577	2 505
Dépenses liées aux logiciels à usage interne	(2 700)	(3 087)
Acquisition de placements à court terme	-	(56 828)
Vente de placements à court terme	-	31 803
Variation de la trésorerie soumise à restrictions	4 311	74 894
Acquisition de placements soumis à restrictions	(7 601)	(1 816)
Variation de placements détenus au titre d'obligations futures	(1 528)	(1 534)
	(1 084 215)	(2 323 425)
Effet des variations des cours de change sur la trésorerie	1 771	(11)
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	86 008	211 476
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	321 331	309 906
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de la période	407 339 \$	521 382 \$
Représenté par :		
Trésorerie	407 339	521 382
Équivalents de trésorerie	-	-
	407 339 \$	521 382 \$

Le total des intérêts et des commissions d'attente payés sur les emprunts se chiffrait à 277 510 \$ (100 095 \$ en 2023).

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés résumés intermédiaires.

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes annexes (non audité)

Trimestre clos le 31 mars 2024

(tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

1. Entité présentant l'information financière

La Corporation se compose de sa société mère, La Corporation de développement des investissements du Canada (la « Corporation » ou la « CDEV »), et de ses filiales entièrement détenues, soit Canada Eldor Inc. (« CEI »), la Société de gestion Canada Hibernia (la « SGCH »), Financière Canada TMP Ltée (« Financière TMP »), la Corporation Trans Mountain (la « CTM ») et la Corporation d'innovation du Canada (la « CIC »). Le Fonds de croissance du Canada inc. (le « FCC ») et la Corporation de financement d'urgence d'entreprises du Canada (la « CFUEC ») ne sont pas consolidés.

Société mère

La Corporation de développement des investissements du Canada a été constituée en 1982 en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* et elle est la propriété exclusive de Sa Majesté le Roi du chef du Canada. La Corporation est une société d'État mandataire inscrite à la partie II de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et elle n'est pas assujettie aux dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. En novembre 2007, le ministre des Finances a informé la CDEV qu'elle « devra dorénavant se forger un avenir axé sur la gestion continue de ses actifs actuels dans une perspective commerciale et prêter son concours au gouvernement du Canada dans la recherche de nouvelles orientations qui conviennent aux capacités de la CDEV, tout en conservant la capacité de se dessaisir de ses actifs actuels et de tout autre placement de l'État, à la demande du ministre des Finances ».

En juillet 2015, la CDEV a reçu une instruction (C.P. 2015-1107), en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, pour harmoniser ses politiques, lignes directrices et pratiques en matière de dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements avec les politiques, directives et instruments connexes du Conseil du Trésor, d'une manière qui est conforme à ses obligations légales. En octobre 2015, la CDEV avait harmonisé ses politiques, lignes directrices et pratiques et continuera de rendre compte de l'état de la mise en œuvre de cette instruction dans son plan d'entreprise.

En août 2019, le gouvernement du Canada a transféré à la CDEV ses activités de gestion des accords de participation au bénéfice net (la « PBN ») et de participation accessoire au bénéfice net (la « PABN ») dans le cadre du projet de développement Hibernia, lesquelles relevaient auparavant de Ressources naturelles Canada.

Le siège social de la CDEV est situé au 79, rue Wellington Ouest, bureau 3000, case 270, Centre TD, Toronto (Ontario) M5K 1N2. L'établissement principal de la Corporation est situé au 161, rue Bay, bureau 4540, Toronto (Ontario) M5J 2S1.

Filiales

La Corporation Trans Mountain et Financière Canada TMP Ltée ont été constituées en 2018 en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. Les sociétés sont assujetties à la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Financière Canada TMP est mandataire de Sa Majesté le Roi du chef du Canada. La CTM est également assujettie à la *Loi de l'impôt sur le revenu*. La CTM est une société d'État non-mandataire, ce qui lui permet d'emprunter auprès de parties autres que le gouvernement du Canada.

La CTM possède et exploite le réseau pipelinier Trans Mountain (le « réseau TMPL »), le pipeline de Puget Sound (le « pipeline Puget ») ainsi que certains droits, conceptions, immobilisations corporelles et contrats de construction liés à l'agrandissement du réseau TMPL, appelé projet d'agrandissement du réseau Trans Mountain (le « PARTM »).

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes annexes (non audité)

Trimestre clos le 31 mars 2024

(tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

1. Entité présentant l'information financière (suite)

Financière TMP est la société mère de la CTM. Jusqu'au deuxième trimestre de 2022, elle fournissait à la CTM du financement sous forme d'emprunts et de capitaux propres, lesquels sont financés au moyen d'emprunts auprès de Sa Majesté le Roi du chef du Canada, lesquels sont administrés par Exportation et développement Canada (« EDC »). Les emprunts existants demeurent en cours. Se reporter à la note 10 pour de plus amples renseignements sur les emprunts.

CEI a été constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. Elle est assujettie à la *Loi sur la gestion des finances publiques*, est mandataire de Sa Majesté le Roi du chef du Canada et n'est pas assujettie aux dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. En 1988, CEI a vendu la quasi-totalité de ses actifs et de ses activités à la Corporation Cameco (« Cameco ») en contrepartie d'une partie du capital social de cette dernière et d'un billet à ordre. Par la suite de la vente des actions de Cameco et de la reprise d'une partie de l'encours de la dette de CEI par le gouvernement en 1995, le produit net en trésorerie tiré de la vente définitive des actions de Cameco est le seul actif important que détient CEI. Les obligations restantes de CEI se composent des obligations au titre de la remise en état d'un site et des obligations au titre des prestations de retraite définies.

La SGCH a été constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* et a été acquise par la CDEV en mars 1993. La SGCH est assujettie à la *Loi sur la gestion des finances publiques* et à la *Loi de l'impôt sur le revenu*. La SGCH a été constituée dans le seul but de détenir et de gérer sa participation dans le projet de développement Hibernia (le « projet Hibernia »), un projet de mise en valeur et de production de pétrole situé au large des côtes de Terre-Neuve-et-Labrador. Le projet Hibernia comprend le champ pétrolifère original du projet Hibernia, dans lequel la SGCH détient une participation directe de 8,5 %, et le secteur unitaire du prolongement sud d'Hibernia (le « secteur unitaire du PSH »), dans lequel la SGCH détient présentement une participation directe de 5,67 %. La participation directe détenue par la SGCH dans le secteur unitaire du PSH est assujettie à des ajustements conformément aux dispositions applicables de l'entente du secteur unitaire du PSH. Le projet Hibernia revêt une importance stratégique pour la SGCH, puisqu'il constitue l'unique activité générant la totalité des produits tirés du pétrole brut.

Un compte est maintenu au nom des propriétaires de participations directes dans le projet de développement Hibernia et le secteur unitaire du PSH par son exploitant, respectivement Société d'exploitation et de développement d'Hibernia ltée (la « SEDH ») et ExxonMobil Canada Properties, agissant à titre de mandataire (un « compte conjoint »). Toutes les dépenses conjointes liées au projet sont imputées au compte conjoint, lequel est détenu et financé par les participants selon leurs participations directes.

Le 10 mai 2020, un décret (C.P. 2020-305) a été émis, donnant instruction à la CDEV, en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, de constituer une filiale, et de prendre les mesures nécessaires pour faciliter l'administration par la filiale d'un programme de soutien au crédit pour les grandes entreprises canadiennes en réponse à l'urgence relative à la COVID-19, conformément à toute instruction pouvant être donnée à cette filiale. Le 11 mai 2020, la CFUEC a été constituée conformément au décret en question. La CFUEC a été constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, pour administrer, approuver et financer les transactions conformément aux modalités approuvées par le ministre des Finances relativement au programme de Crédit d'urgence pour les grands employeurs (le « programme de CUGE » ou le « CUGE »), qui a été conçu pour fournir un financement intermédiaire aux plus grands employeurs du Canada en réponse à l'urgence sanitaire de la COVID-19. La CFUEC est assujettie à la *Loi sur la gestion des finances publiques*, mais n'est pas assujettie aux dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes annexes (non audité)

Trimestre clos le 31 mars 2024

(tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

1. Entité présentant l'information financière (suite)

Le 2 décembre 2022, la CDEV a reçu une directive (C.P. 2022-1269) en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* visant à constituer une filiale à cent pour cent portant le nom de Fonds de croissance du Canada inc. et à prendre les mesures nécessaires afin de faciliter l'établissement de la filiale en tant que nouveau fonds d'investissement public prenant, dans le cadre de son mandat, des décisions en matière d'investissement, sans lien de dépendance avec le gouvernement du Canada, et selon les termes de la directive (C.P. 2022-1272) donnée à la filiale.

Le 13 décembre 2022, le Fonds de croissance du Canada inc. a été constitué en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* et autorisé à émettre des actions ordinaires et des actions privilégiées de catégorie A. Le FCC a pour mandat de réaliser des investissements qui catalyseront d'importants investissements du secteur privé dans des entreprises et des projets canadiens afin de contribuer à transformer et à faire croître l'économie canadienne à la vitesse et à l'échelle sur la voie de la carboneutralité. Comme il a été annoncé dans le budget de 2023, le FCC a fait appel aux services et à l'expertise de l'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public (« Investissements PSP ») et de son personnel pour la mise en œuvre du mandat du FCC. Une filiale à cent pour cent d'Investissements PSP, Gestion d'actifs Fonds de croissance du Canada inc., agit à titre de gestionnaire indépendant des placements du FCC. Les résultats du FCC étaient intégrés dans ceux de la CDEV jusqu'au 16 novembre 2023.

Le 31 janvier 2023, la CDEV a reçu une directive (C.P. 2023-0039) en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* visant à constituer une filiale à cent pour cent et prendre les mesures nécessaires afin de faciliter la mise en œuvre des objectifs de la filiale. Le 8 février 2023, la Corporation a constitué en société la Corporation d'Innovation Canada (la « CIC ») en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. La CIC a reçu le mandat de maximiser les investissements des entreprises dans la recherche et le développement dans tous les secteurs et régions du Canada, afin de promouvoir une croissance économique fondée sur l'innovation. Le gouvernement du Canada a annoncé en décembre 2023 que la mise en œuvre complète de la CIC était prévue au plus tard en 2026-2027.

2. Base d'établissement

a) Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS de comptabilité ») publiées par l'International Accounting Standards Board et applicables aux périodes intermédiaires, notamment la Norme comptable internationale (« IAS ») 34 *Information financière intermédiaire*. Ces états financiers consolidés résumés intermédiaires ne comprennent pas toute l'information exigée pour des états financiers annuels complets, et doivent donc être lus en parallèle avec les états financiers consolidés audités et les notes afférentes pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Le conseil d'administration a approuvé la publication des états financiers consolidés résumés intermédiaires le 13 mai 2024.

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes annexes (non audité)

Trimestre clos le 31 mars 2024

(tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

2. Base d'établissement (suite)

b) Base d'évaluation

Les états financiers consolidés résumés intermédiaires ont été établis au coût historique, comme il est indiqué dans les méthodes comptables ci-dessous, sauf si les normes IFRS de comptabilité le permettent et sauf indication contraire dans les présentes notes.

c) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

À moins d'indication contraire, les montants sont présentés en dollars canadiens, monnaie fonctionnelle des activités de la Corporation, à l'exception du pipeline Puget, dont la monnaie fonctionnelle est le dollar américain.

3. Informations significatives sur les méthodes comptables

Les présents états financiers consolidés résumés intermédiaires ont été préparés selon les mêmes méthodes comptables et méthodes d'application que celles énoncées à la note 4 afférente aux états financiers consolidés audités annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, à l'exception des méthodes comptables qui ont été modifiées par suite de l'adoption de nouvelles normes, modifications et interprétations comptables en date du 1^{er} janvier 2024, comme il est décrit ci-après. De plus, la charge d'impôts sur le résultat au titre d'une période intermédiaire est calculée au moyen du taux d'impôt sur le résultat qui serait applicable au résultat total annuel.

a) Changements de méthodes comptables

Les normes, modifications de normes et interprétations comptables publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB ») et présentées dans le *Manuel de CPA Canada* sont entrées en vigueur pour la première fois au cours de l'exercice considéré et ont été adoptées en date du 1^{er} janvier 2024 conformément aux dispositions transitoires applicables.

i) Modifications d'IAS 1 *Présentation des états financiers* – Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants et passifs non courants assortis de clauses restrictives

Les modifications précisent que le classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants est basé sur les droits qui existent à la date de clôture, précisent que le classement n'est pas modifié par les attentes à l'effet que l'entité exerce son droit de différer le règlement d'un passif, expliquent que des droits n'existent que si les clauses restrictives sont respectées à la date de clôture et précisent que le règlement s'entend du transfert à la contrepartie de trésorerie, d'instruments de capitaux propres, d'autres actifs ou de services. Les modifications portent également sur le classement (courant ou non courant), la présentation et les informations à fournir des passifs pour lesquels le droit d'une entité de reporter le règlement pour au moins douze mois est assujéti au respect de conditions par l'entité après la date de clôture. Les modifications sont appliquées de manière rétrospective pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2024. L'application de ces modifications n'a eu aucune incidence sur les états financiers consolidés résumés intermédiaires de la Corporation.

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes annexes (non audité)

Trimestre clos le 31 mars 2024

(tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

3. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite)

b) Utilisation d'estimations et recours au jugement

L'établissement en temps opportun d'états financiers consolidés résumés intermédiaires de la Corporation exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables ainsi que sur les montants présentés au titre des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels pourraient différer de façon significative de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Toute révision des estimations comptables est constatée dans l'exercice au cours duquel elle est effectuée et dans les exercices futurs touchés par la révision. Les jugements critiques et les principales sources d'incertitude à l'égard des estimations sont les mêmes que ceux qui sont présentés à la note 4 w) afférente aux états financiers consolidés annuels de la Corporation pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

4. Trésorerie soumise à restrictions

	31 mars 2024	31 décembre 2023
Trésorerie soumise à restrictions – détenue par la CTM au titre des coûts d'abandon futurs	1 670 \$	5 981 \$
Trésorerie soumise à restrictions – détenue par la CTM à titre de garantie	750	750
Trésorerie soumise à restrictions – lettres de crédit de la SGCH	8 732	8 732
	11 152 \$	15 463 \$

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes annexes (non audité)

Trimestre clos le 31 mars 2024

(tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

5. Immobilisations corporelles

	Travaux de construction en cours	Pipeline	Actifs de mise en valeur du pétrole, installations de production et siège social	TOTAL
Coût				
Solde au 1 ^{er} janvier 2023	20 499 855 \$	3 672 398 \$	561 284 \$	24 733 537 \$
Entrées	9 902 541	-	24 097	9 926 638
Transferts	(69 657)	69 657	-	-
Ajustements de démantèlement	-	108 875	17 584	126 459
Décomptabilisation	-	(4 036)	-	(4 036)
Variations des cours de change	(103)	(6 804)	-	(6 907)
Solde au 31 décembre 2023	30 332 636 \$	3 840 090 \$	602 965 \$	34 775 691 \$
Entrées	989 335	-	7 244	996 579
Transferts	(692)	692	-	-
Ajustements de démantèlement	-	(133 343)	(6 826)	(140 169)
Décomptabilisation	-	(1)	-	(1)
Variations des cours de change	128	7 432	-	7 560
Solde au 31 mars 2024	31 321 407 \$	3 714 870 \$	603 383 \$	35 639 660 \$
Épuisement et amortissement cumulé				
Solde au 1 ^{er} janvier 2023	- \$	427 472 \$	483 967 \$	911 439 \$
Épuisement et amortissement	-	105 173	21 154	126 327
Décomptabilisation	-	(1 642)	-	(1 642)
Variations des cours de change	-	(1 168)	-	(1 168)
Solde au 31 décembre 2023	- \$	529 835 \$	505 121 \$	1 034 956 \$
Épuisement et amortissement	-	26 950	5 508	32 458
Décomptabilisation	-	-	-	-
Variations des cours de change	-	1 236	-	1 236
Solde au 31 mars 2024	- \$	558 021 \$	510 629 \$	1 068 650 \$
Valeurs comptables				
Au 31 décembre 2023	30 332 636 \$	3 310 255 \$	97 844 \$	33 740 735 \$
Au 31 mars 2024	31 321 407 \$	3 156 849 \$	92 754 \$	34 571 010 \$

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes annexes (non audité)

Trimestre clos le 31 mars 2024

(tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

5. Immobilisations corporelles (suite)

Au 31 mars 2024, les coûts qui se rapportent aux actifs de mise en valeur du pétrole et aux installations de production sujets au calcul de l'épuisement et de l'amortissement incluaient des coûts de mise en valeur futurs de 524 961 \$ (532 200 \$ au 31 décembre 2023). Pour des renseignements sur les ajustements de démantèlement, se reporter à la note 9, « Provisions ».

Pour la période close le 31 mars 2024, des intérêts de 421 423 \$ ont été inscrits à l'actif dans les travaux de construction en cours – pipeline (260 880 \$ en 2023).

Chaque date de clôture, la Corporation évalue ses UGT afin de déceler des indices de dépréciation ou lorsque les faits et circonstances suggèrent que la valeur comptable pourrait excéder la valeur recouvrable. Les pertes de valeur comptabilisées au cours de périodes antérieures, autres que les pertes de valeur du goodwill, sont évaluées à chaque date de clôture afin de déterminer s'il existe des indices que les pertes de valeur n'existent plus ou ont diminué.

UGT des installations de mise en valeur et de production de pétrole

Aucun indice de dépréciation n'a été relevé pour l'UGT des installations de mise en valeur et de production de pétrole au 31 mars 2024 et au 31 décembre 2023 et, par conséquent, aucun test de dépréciation n'a été requis.

UGT du pipeline

i. Au 30 septembre 2023, la Corporation a identifié des indices de dépréciation pour son UGT du pipeline et a effectué un test de dépréciation qui a entraîné la radiation de la totalité du solde du goodwill. Aucune dépréciation des immobilisations corporelles n'a été constatée par suite du test de dépréciation effectué à cette date.

ii. Au 31 décembre 2023, la Corporation a relevé des indices de dépréciation pour son UGT du pipeline en raison de l'augmentation des coûts de construction et des retards dans la mise en service du PARTM, comparativement aux hypothèses utilisées dans le test de dépréciation effectué au 30 septembre 2023. Un test de dépréciation a été effectué, et il a été déterminé que la valeur recouvrable excédait la valeur comptable de l'UGT. Par conséquent, aucune perte de valeur n'a été comptabilisée. Se reporter aux états financiers consolidés annuels de la Corporation pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 pour un complément d'information.

Aucun changement important n'a été apporté aux activités existantes de la CTM ou à la construction du PARTM, ce qui indiquerait une dépréciation. Par conséquent, au 31 mars 2024, aucun test de dépréciation n'était requis.

6. Actifs au titre de droits d'utilisation et contrats de location

La Corporation loue certains actifs, notamment des immeubles de bureaux, des terrains et du matériel.

La catégorie « matériel » comprend la quote-part de la Corporation attribuable à sa participation directe dans trois navires de soutien loués par la SEDH au nom des propriétaires du projet Hibernia. Les contrats de location sont assortis de paiements mensuels fixes et sont en vigueur jusqu'en 2027. Les contrats de location visant du matériel comprennent également du matériel de camp de construction, une sous-station électrique, des véhicules et du matériel de bureau.

La catégorie « terrains » comprend la location d'un espace au terminal portuaire de Westridge, qui se compose d'une superficie de terres et d'une surface d'eau, ainsi que de terrains destinés à des stations de pompage et à des constructions temporaires. La durée des contrats de location connexes s'étend jusqu'en 2104.

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes annexes (non audité)

Trimestre clos le 31 mars 2024

(tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

6. Actifs au titre de droits d'utilisation et contrats de location (suite)

La catégorie « bâtiments » comprend les paiements mensuels fixes au titre de la location qui sont effectués à l'égard de locaux d'immeubles de bureaux de la Corporation situés en Alberta, en Colombie-Britannique et en Ontario. La durée des contrats de location s'étend jusqu'en 2031.

Certains contrats comportent des options de renouvellement. La Corporation n'a pas la certitude raisonnable qu'elle exercera ces options, et l'exercice de celles-ci dépendra de l'évolution du marché et des besoins de la Corporation au moment où ces options pourront être exercées. Certains contrats de location sont assujettis à des variations annuelles de l'indice des prix à la consommation (l'« IPC »), l'obligation locative étant réévaluée lorsque l'IPC varie. De plus, certains contrats de location immobiliers comportent des paiements variables au titre de la location qui sont liés aux coûts d'exploitation.

La Corporation n'est pas exposée à un risque potentiel de sorties de trésorerie additionnelles importantes qui ne sont pas déjà reflétées dans le montant présenté des obligations locatives, mis à part certaines pénalités pour résiliation que la Corporation n'a pas la certitude raisonnable de devoir verser au 31 mars 2024.

État consolidé de la situation financière :

Le tableau qui suit présente les actifs au titre de droits d'utilisation :

	Matériel et véhicules	Terrains et bâtiments	Total
31 décembre 2022	22 102 \$	60 006 \$	82 108 \$
Entrées	3 635	949	4 584
Modifications de contrats de location	6 676	2 870	9 546
Incitatifs	-	(547)	(547)
Amortissement*	(15 346)	(19 784)	(35 130)
Change	(32)	-	(32)
31 décembre 2023	17 035 \$	43 494 \$	60 529 \$
Entrées	5 447	-	5 447
Modifications de contrats de location	114	777	891
Amortissement*	(2 454)	(2 439)	(4 893)
Change	34	-	34
31 mars 2024	20 176 \$	41 832 \$	62 008 \$

* Y compris des coûts d'amortissement capitalisés à titre d'entrées d'immobilisations corporelles de 2 798 \$ et de 8 304 \$, respectivement, pour les périodes closes les 31 mars 2024 et 2023.

Les obligations locatives se présentent comme suit :

	Trimestre clos le 31 mars 2024	Exercice clos le 31 décembre 2023
Obligations locatives, solde d'ouverture	74 491 \$	98 010 \$
Entrées	5 447	4 584
Modifications de contrats de location	891	9 546
Charge d'intérêts	1 013	4 265
Paiements au titre de la location	(4 858)	(41 865)
Variations des cours de change	47	(49)
Obligations locatives, solde de clôture	77 031 \$	74 491 \$
Partie courante	19 280 \$	19 874 \$
Partie non courante	57 751	54 617
	77 031 \$	74 491 \$

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes annexes (non audité)

Trimestre clos le 31 mars 2024

(tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

6. Actifs au titre de droits d'utilisation et contrats de location (suite)

Analyse des échéances des flux de trésorerie non actualisés contractuels :

	2024	De 2025 à 2028	Par la suite	Total
Obligations locatives	20 815 \$	35 062 \$	113 178 \$	169 055 \$

État consolidé du résultat global et tableau consolidé des flux de trésorerie :

	31 mars 2024	31 mars 2023
État consolidé du résultat global :		
Intérêts sur les obligations locatives	1 013 \$	1 029 \$
Moins : les intérêts liés aux contrats de location inscrits à l'actif	(110)	(505)
Intérêts sur les obligations locatives, montant net	903	524
Tableau consolidé des flux de trésorerie :		
Total des sorties de fonds au titre des contrats de location	(4 858) \$	(8 418) \$

Bailleur

Les contrats de location simple dont la Corporation est le bailleur se rapportent à des réservoirs de stockage appartenant à la Corporation et à des logements situés le long de l'emprise du pipeline ou à proximité de stations de pompage. Pour le trimestre clos le 31 mars 2024, les produits locatifs tirés des contrats de location simple de réservoirs de stockage comptabilisés dans les « Produits locatifs » se sont établis à 13 990 \$ (17 761 \$ en 2023), et ils comprennent les paiements au titre de la location variables décrits ci-dessus.

7. Autres actifs

	31 mars 2024	31 décembre 2023
Avances versées au titre de la construction	5 781 \$	- \$
Paiements qui seront recouverts par l'intermédiaire des droits	196 608	194 171
Logiciels à usage interne	37 551	36 260
Projets recouvrables	37 833	46 312
Autres	15 808	7 078
	293 581 \$	283 821 \$

Les paiements qui seront recouverts au moyen des droits représentent les droits prélevés sur les chargements de produits pétroliers en vrac (« DCPV ») de 196 608 \$ (194 171 \$ en 2023), qui procurent à la Western Canada Marine Response Corporation (la « WCMRC ») les fonds dont elle a besoin pour ses interventions en cas de déversements pétroliers et qui sont perçus auprès des expéditeurs en fonction du volume de matières premières transitant par la zone d'intervention maritime de la WCMRC. Les DCPV liés au PARTM seront perçus auprès des expéditeurs à même les droits, au cours des cinq années suivant la mise en service du PARTM. Des actifs des régimes de 12 674 \$ (3 814 \$ en 2023) sont inclus dans le poste « Autres » ci-dessus. Les projets recouvrables concernent les coûts des projets qui sont remboursables par des tiers.

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes annexes (non audité)

Trimestre clos le 31 mars 2024

(tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

8. Autres passifs courants

	31 mars 2024	31 décembre 2023
Primes au quai	42 155 \$	41 138 \$
Coûts environnementaux à payer	8 667	9 722
Obligation au titre des prestations définies	1 870	1 870
Autres	10 323	8 612
	63 015 \$	61 342 \$

9. Provisions

La variation des provisions au titre des obligations de démantèlement et de la remise en état d'un site se présente comme suit :

	Obligations de démantèlement			Remise en état d'un site
	Pipeline	Puits et installations	Total	
Solde au 1 ^{er} janvier 2023	400 763 \$	106 039 \$	506 802 \$	4 131 \$
Provisions additionnelles	-	-	-	575
Modifications des estimations	(1 109)	11 707	10 598	(226)
Obligations réglées	-	(3 677)	(3 677)	(1 352)
Variation du taux d'actualisation	109 984	5 877	115 861	9
Effet des variations des cours de change	(668)	-	(668)	-
Désactualisation	13 305	3 721	17 026	67
Solde au 31 décembre 2023	522 275 \$	123 667 \$	645 942 \$	3 204 \$
Provisions additionnelles	-	-	-	-
Modifications des estimations	1 272	192	1 464	-
Obligations réglées	-	(1 023)	(1 023)	(462)
Variation du taux d'actualisation	(134 615)	(7 018)	(141 633)	265
Effet des variations des cours de change	1 199	-	1 199	-
Désactualisation	3 950	1 058	5 008	19
Solde au 31 mars 2024	394 081 \$	116 876 \$	510 957 \$	3 026 \$
Partie courante	- \$	5 011 \$	5 011 \$	1 664 \$
Partie non courante	394 081	111 865	505 946	1 362
	394 081 \$	116 876 \$	510 957 \$	3 026 \$

a) Provision au titre des obligations de démantèlement des puits et des installations

La provision au titre des obligations de démantèlement a été constituée en fonction de la participation nette de la Corporation dans les puits et les installations, d'une estimation de la direction quant aux coûts liés à l'abandon et à la remise en état de ces puits et installations, ainsi que d'une estimation du moment où les coûts seront engagés. La Corporation estime que le passif futur non actualisé totalisait 223 740 \$ au 31 mars 2024 (224 710 \$ au 31 décembre 2023). Les coûts estimés des obligations de démantèlement peuvent varier grandement en fonction de facteurs tels que les antécédents d'exploitation et les modifications des lois et règlements.

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes annexes (non audité)

Trimestre clos le 31 mars 2024

(tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

9. Provisions (suite)

a) Provision au titre des obligations de démantèlement des puits et des installations (suite)

Ces obligations seront réglées en fonction du calendrier prévu d'abandon, qui s'échelonne actuellement jusqu'en 2048, en fonction de la durée d'utilité des actifs sous-jacents. La provision a été calculée au 31 mars 2024 selon un taux d'inflation moyen de 2,50 % (2,50 % au 31 décembre 2023) et a été actualisée selon un taux sans risque moyen de 3,43 % (3,11 % au 31 décembre 2023).

b) Provision au titre des obligations de démantèlement des actifs liés aux pipelines

La provision au titre des obligations de démantèlement des actifs liés aux pipelines est fondée sur les estimations des coûts d'abandon établies par la direction. Au 31 mars 2024, cette provision, actualisée à un taux sans risque de 3,34 % (3,02 % au 31 décembre 2023) était estimée à 394 081 \$ (522 275 \$ au 31 décembre 2023). Le montant non actualisé du passif de démantèlement est estimé à 8 860 000 \$ (8 820 000 \$ au 31 décembre 2023), compte tenu d'un taux d'inflation de 3,00 % (3,00 % au 31 décembre 2023) et d'une durée de vie économique attendue de 95 ans.

La provision au titre des obligations de démantèlement reflète les flux de trésorerie actualisés qui devraient être affectés au démantèlement du réseau de pipelines de la CTM. La durée d'utilité économique des actifs couverts par l'obligation de démantèlement est estimée à 95 ans. La durée d'utilité économique estimée sert à déterminer les flux de trésorerie non actualisés au moment du démantèlement et reflète le calendrier attendu des sorties de fonds au titre de la provision.

10. Emprunts

Le 29 août 2018, la Corporation, par l'intermédiaire de Financière TMP, a conclu des conventions de crédit avec *Sa Majesté la Reine du chef du Canada*. Les facilités font partie du Compte du Canada du gouvernement, qui est administré par EDC. Le 25 mars 2019, la Corporation a conclu avec la Régie une convention de crédit modifiée qui lui permet d'emprunter des fonds qui serviront à fournir les sûretés financières pour le réseau TMPL que pourrait exiger la Régie. La facilité d'acquisition a servi à financer l'acquisition des entités du réseau TMPL. La facilité de crédit de construction est utilisée principalement pour financer la construction du PARTM. La facilité de la Régie permet à la Corporation d'emprunter des fonds qui serviront à fournir les sûretés financières que pourrait exiger la Régie au titre du pipeline Trans Mountain.

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes annexes (non audité)

Trimestre clos le 31 mars 2024

(tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

10. Emprunts (suite)

Les emprunts sont remboursables à leurs dates d'échéance respectives. Avec prise d'effet le 29 mars 2021, les dates d'échéance de toutes les facilités d'emprunt auprès du gouvernement du Canada ont été modifiées pour le 29 août 2025. Le tableau suivant présente le détail des facilités au 31 mars 2024 :

Facilité	Total du crédit disponible au 31 mars 2024	Encours au 31 mars 2024	Encours au 31 décembre 2023	Taux d'intérêt sur les montants utilisés	Commissions d'attente sur les montants inutilisés	Date d'échéance
Acquisition	4 670 000 \$	4 670 000 \$	4 670 000 \$	4,7 %	-	29 août 2025
Construction ^{a)}	13 500 000	12 226 589	12 224 470	4,7 %	-	29 août 2025
Régie ³⁾	550 000	-	-	4,7 %	0,30 %	29 août 2025
Total auprès du gouvernement		16 896 589 \$	16 894 470 \$			
Facilité consortiale modifiée	18 000 000 \$	17 057 816 \$	16 081 024 \$	Variable ¹⁾	0,125 % ²⁾	24 mars 2025
		33 954 405 \$	32 975 494 \$			
Présenté comme suit :						
Courant		17 057 816 \$	- \$			
Non courant		16 896 589 \$	32 975 494 \$			

¹⁾ La CTM se voit imputer une commission de garantie par le Compte du Canada géré par EDC correspondant à 0,25 % de l'encours de l'emprunt au titre de la facilité bancaire consortiale.

²⁾ La commission d'attente était de 0,04 % jusqu'au 23 mars 2023 et de 0,125 % par la suite.

³⁾ Auparavant connue sous le nom de la facilité de l'ONE.

a) La disponibilité des fonds aux termes de la facilité de crédit de construction est limitée au pouvoir d'emprunt autorisé par la ministre des Finances.

Les modifications apportées au 24 mars 2022 à la facilité de crédit de construction comportent l'exigence de rembourser les avances accordées par EDC pour le Compte du Canada en vertu de toute demande de financement effectuée après le 18 février 2022. La CTM a conclu un financement externe le 29 avril 2022 et toutes les avances versées à Financière TMP par EDC après le 18 février 2022 ont été remboursées, y compris les intérêts. Après le remboursement, le crédit disponible à l'égard des prélèvements en trésorerie a été réduit à néant. La limite de crédit de la facilité de crédit de construction a été portée à 13,5 G\$. À compter de la date de paiement des intérêts du 30 juin 2022, tous les intérêts seront payés en nature et seront ajoutés au solde de la facilité de crédit de construction semestriellement. Les commissions d'engagement, auparavant imputées à un taux de 0,065 %, ont cessé le 28 avril 2022, lors du remboursement des avances liées aux demandes de financement effectuées après le 18 février 2022, et aucun autre prélèvement en trésorerie n'est autorisé.

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes annexes (non audité)

Trimestre clos le 31 mars 2024

(tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

10. Emprunts (suite)

Convention de crédit avec un consortium de prêteurs

La CTM a conclu une convention de crédit conforme aux Principes de l'Équateur 4 auprès d'un syndicat de prêteurs (la « convention de crédit consortiale ») datée du 29 avril 2022 et modifiée le 30 novembre 2023, qui comprend deux facilités renouvelables de premier rang, une facilité consortiale de 17,9 G\$ (la « facilité consortiale ») et une facilité de lettres de crédit de 100 M\$ (la « facilité de lettres de crédit »), pour un crédit disponible combiné de 18,0 G\$ aux termes des deux facilités. Les Principes de l'Équateur 4 sont un référentiel de gestion des risques adopté par les institutions financières pour déterminer, évaluer et gérer les risques environnementaux et sociaux des grands projets d'infrastructure. Les facilités aux termes de la convention de crédit consortiale viennent à échéance le 24 mars 2025 et permettent à la CTM de demander certaines prolongations jusqu'au 31 août 2025. Elles comprennent une garantie fournie par le gouvernement du Canada. Se reporter à la note 18 pour un complément d'information sur la garantie et les frais associés. Il n'y a pas de clauses restrictives de nature financière.

Après la clôture de la période, le 17 mai 2024, le crédit disponible combiné aux termes des deux facilités a été porté à 19,0 G\$, dont 18,9 G\$ se rapportent à la facilité consortiale et 0,1 G\$, à la facilité de lettres de crédit, et la date d'échéance a été reportée au 31 août 2026. L'augmentation de la facilité s'est accompagnée d'une augmentation correspondante de la garantie fournie par le gouvernement du Canada.

Les emprunts aux termes de la facilité consortiale portent intérêt au taux préférentiel canadien ou au taux CDOR (Canadian Dollar Offered Rate) majoré des marges applicables et des commissions d'engagement. Pour le trimestre clos le 31 mars 2024, le taux d'intérêt effectif était de 6,6 % (5,2 % en 2023).

Aux termes de la facilité de lettres de crédit, au 31 mars 2024 et au 31 décembre 2023, la CTM avait des lettres de crédit de 69,3 M\$ émises et en cours. La convention de crédit consortiale permet à la CTM de choisir de réaffecter le crédit disponible aux termes de la facilité de lettres de crédit à la facilité consortiale.

Le total de la charge d'intérêts pour les périodes closes les 31 mars se compose des éléments suivants :

	2024	2023
Intérêts sur les emprunts	471 971 \$	294 616 \$
Amortissement des coûts d'émission de titres d'emprunt	1 794	774
Intérêts sur les contrats de location	903	523
Intérêts et commissions inscrits à l'actif	(421 423)	(260 880)
Commissions de garantie	10 405	820
Commissions d'attente	808	613
	64 458 \$	36 466 \$

Le taux de capitalisation utilisé pour déterminer le montant des coûts d'emprunt à inscrire à l'actif est le taux d'intérêt moyen pondéré applicable aux emprunts généraux de la Corporation au cours de la période de 5,67 % (4,88 % en 2023). Le taux d'intérêt des prêts auprès du Compte du Canada était de 4,7 % et la facilité de prêt consortiale était assortie d'un taux d'intérêt variable.

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes annexes (non audité)

Trimestre clos le 31 mars 2024

(tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

11. Provision au titre de la participation au bénéfice net

Au cours de la période, les versements reçus au titre de la PBN ont totalisé 47 544 \$, dont une tranche de 7 114 \$ a été reçue de la SGCH et éliminée lors de la consolidation (52 473 \$, dont une tranche de 3 638 \$ a été éliminée, en 2023). Au cours du trimestre clos le 31 mars 2024, les remboursements au titre de la PBN aux propriétaires ont totalisé 7 134 \$, dont une tranche de 606 \$ a été versée à la SGCH et éliminée lors de la consolidation.

12. Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie

Les variations des soldes des éléments hors trésorerie du fonds de roulement et d'autres soldes pour les périodes closes les 31 mars se présentent comme suit :

	2024	2023
Clients et autres débiteurs	64 835 \$	23 126 \$
Stocks	2 812	(340)
Autres actifs courants	856	2 743
Charges différées et autres actifs	(2 726)	(18 847)
Fournisseurs et autres créditeurs	(269 198)	347 369
Intérêts à payer	203 162	192 031
Autres passifs courants	1 673	(6 582)
Autres passifs non courants	3 961	3 256
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement et d'autres éléments	5 375 \$	542 756 \$
Liée aux :		
Activités de financement	(142) \$	538 \$
Activités d'exploitation*	32 708	14 056
Activités d'investissement	(27 191)	528 162
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement et d'autres éléments	5 375 \$	542 756 \$

* Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin qu'ils soient conformes à la présentation adoptée pour l'exercice considéré (note 20).

Les dépenses en immobilisations corporelles comprennent ce qui suit :

	2024	2023
Entrées d'immobilisations corporelles (note 5)	(996 579) \$	(2 876 286) \$
Variation des éléments hors trésorerie liés aux immobilisations corporelles	(116 493)	498 620
Amortissement et incitatifs liés aux contrats de location inscrits au coût de l'actif	2 798	8 304
Sorties de trésorerie liées aux dépenses en immobilisations corporelles	(1 110 274) \$	(2 369 362) \$

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes annexes (non audité)

Trimestre clos le 31 mars 2024

(tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

12. Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie (suite)

Les variations du passif résultant des activités de financement peuvent être classées comme suit :

	Mars 2024	Mars 2023
Solde d'ouverture	32 975 494 \$	23 326 805 \$
Variations de la trésorerie :		
Produit des emprunts	975 000	2 370 000
Coûts d'émission de titres d'emprunt	(144)	(6 511)
Variation des éléments hors trésorerie :		
Intérêts payés en nature	2 119	4 057
Amortissement des coûts d'émission de titres d'emprunt	1 794	774
Autres	142	(544)
Solde de clôture	33 954 405 \$	25 694 581 \$

13. Produits nets tirés du pétrole brut et charges d'exploitation, de transport et de commercialisation

a) Les produits nets tirés du pétrole brut pour les périodes closes les 31 mars se détaillent comme suit :

	Trimestres clos les 31 mars	
	2024	2023
Ventes de pétrole brut	70 649 \$	44 600 \$
Moins les redevances	(19 168)	(9 354)
Produits nets tirés du pétrole brut	51 481 \$	35 246 \$

b) Les ventes de pétrole brut sont la seule source de produits tirés des contrats conclus avec des clients de la SGCH. Les ventes de pétrole brut selon le marché géographique se détaillent comme suit :

	Trimestres clos les 31 mars	
	2024	2023
États-Unis	52 413 \$	28 243 \$
Europe	18 236	16 357
	70 649 \$	44 600 \$

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes annexes (non audité)

Trimestre clos le 31 mars 2024

(tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

13. Produits nets tirés du pétrole brut et charges d'exploitation, de transport et de commercialisation (suite)

c) Les charges d'exploitation, de transport et de commercialisation étaient les suivantes :

	Trimestres clos les 31 mars	
	2024	2023
Charges d'exploitation liées au projet Hibernia	5 239 \$	4 950 \$
Variation des enlèvements excédentaires (déficitaires) ⁱ⁾	2 944	(340)
Transport et transbordement du pétrole brut	1 290	1 431
Commercialisation du pétrole brut	110	79
Total des charges d'exploitation, de transport et de commercialisation	9 583 \$	6 120 \$

i) Au 31 mars 2024, la Corporation était en position d'enlèvements excédentaires, ayant vendu plus de barils que le nombre produit. Un passif au titre des enlèvements excédentaires est comptabilisé en tant qu'obligation de livrer du pétrole à même la quote-part de la production future de la Corporation. Les enlèvements excédentaires sont inclus dans les fournisseurs et autres créditeurs et une charge correspondante est incluse dans les charges d'exploitation, de transport et de commercialisation.

14. Produits et charges d'exploitation liés au pipeline

Pour les périodes closes les 31 mars, les produits et les charges d'exploitation du pipeline, répartis par source et par type de produits, se sont établis comme suit :

	Trimestres clos les 31 mars	
	2024	2023
Produits tirés du transport	165 808 \$	160 951 \$
Produits locatifs	13 990	17 761
Autres produits	2 050	617
Total	181 848 \$	179 329 \$
Charges d'exploitation et coûts de production du pipeline	50 550 \$	57 884 \$
Salaires et avantages du personnel	35 470	24 713
Autres charges générales et administratives	2 541	939
Total des charges d'exploitation, exclusion faite des charges financières et de l'amortissement	88 561 \$	83 536 \$

Les produits tirés de l'exploitation du pipeline sont générés principalement au Canada, moins de 10 % étant générés à l'extérieur du pays.

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes annexes (non audité)

Trimestre clos le 31 mars 2024

(tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

15. Engagements

Les engagements de la Corporation au 31 mars 2024 sont résumés dans le tableau ci-après :

	Reste de 2024	De 2025 à 2028	Par la suite	Total de l'actif
Services de transport et de transbordement du pétrole brut	3 530 \$	23 440 \$	9 217 \$	36 187 \$
Contrats liés au projet Hibernia	1 403	4 673	1 992	8 068
Immobilisations corporelles liées aux pipelines	4 885	-	-	4 885
Autres engagements au titre de l'exploitation	-	1 412	5 313	6 725
Total des engagements	9 818 \$	29 525 \$	16 522 \$	55 865 \$

16. Éventualités

Dans le cours normal de leurs activités, la Corporation ou ses filiales peuvent faire l'objet de diverses poursuites juridiques ou autres réclamations à l'encontre de la Corporation.

CEI est codéfenderesse avec la province d'Ontario, le procureur général du Canada, la Commission canadienne de sûreté nucléaire et BOC Canada limitée dans le cadre d'un recours collectif proposé, intenté par certains résidents de la municipalité antérieurement connue sous le nom de Deloro, dans le comté de Hastings, en Ontario. La poursuite est fondée sur la contamination présumée de certaines propriétés. CEI a déposé un avis d'intention de présenter une défense. Aucune partie n'a encore reconnu sa responsabilité, et l'incidence financière sur la Corporation, si l'issue de cette affaire lui était défavorable, ne peut être déterminée pour l'instant.

Le PARTM a été visé par un certain nombre d'actions en justice visant à contester l'approbation du PARTM par le gouvernement fédéral.

À la suite de la résiliation par la Corporation du contrat général de construction (le « contrat ») conclu avec l'entrepreneur général en construction pour les tronçons 1, 4B et 6 (l'« EGC »), l'EGC a présenté à la Corporation une réclamation relativement aux montants qu'il prétend lui devoir aux termes du contrat du fait de sa résiliation. La Corporation a répondu en affirmant qu'elle avait droit au remboursement par l'EGC des coûts engagés par suite des événements ayant mené à la résiliation du contrat. Les parties ont toutes deux énoncé leur position, mais le montant du règlement définitif ne peut être raisonnablement estimé.

Produit d'assurance en cas d'inondation

En 2021, d'importantes inondations en Colombie-Britannique et dans l'État de Washington ont entraîné des pertes financières, y compris des dommages aux actifs de la CTM et des retards dans les travaux du PARTM. En 2023, un produit d'assurance de 57 681 \$ a été comptabilisé relativement aux fonds reçus ou à recevoir des assureurs au titre de règlements provisoires liés aux inondations. Du règlement de 2023, un montant de 52 344 \$ a été reçu au cours du trimestre clos le 31 mars 2024, dont une tranche de 33 577 \$ se rapportait au recouvrement des coûts en capital et le reste, au recouvrement des charges d'exploitation. Le montant et le moment de tout produit d'assurance futur ne peuvent être raisonnablement estimés.

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes annexes (non audité)

Trimestre clos le 31 mars 2024

(tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

17. Risques auxquels est exposée la Corporation

De par la nature de ses activités consolidées, la CDEV est exposée à des risques découlant de ses instruments financiers, qui pourraient avoir une incidence importante sur les flux de trésorerie, le bénéfice et le résultat global. La nature et l'ampleur des risques découlant des actifs et des passifs financiers de la Corporation sont décrites dans les notes afférentes à ses états financiers consolidés annuels au 31 décembre 2023. La CDEV est exposée à des risques financiers, notamment le risque de marché associé aux prix des marchandises, aux cours de change et aux taux d'intérêt, ainsi qu'au risque de crédit, au risque contractuel et au risque de liquidité.

a) Risque de crédit et risque contractuel

Le risque de crédit et le risque contractuel s'entendent du risque que la Corporation subisse une perte financière si ses contreparties ne s'acquittent pas de leurs obligations contractuelles, et il découle principalement des clients et autres débiteurs de la Corporation. Une exposition importante à ce risque est liée à la vente de pétrole brut et à la vente de cargaisons de pétrole en vertu de contrats conclus avec des clients.

- i. Pour ses contrats de vente de pétrole brut, la Corporation a jugé que le risque de non-recouvrement des fonds était faible, puisqu'elle partage les cargaisons avec son agent de commercialisation, qu'elle ne conclut généralement des contrats qu'avec d'importants acheteurs dont la solvabilité a été évaluée adéquatement avant la signature du contrat et qu'elle utilise, le cas échéant, des outils pour atténuer le risque de crédit selon les modalités de ses ententes de commercialisation. L'agent de commercialisation de la SGCH assure une surveillance du crédit pour tous les acheteurs.
- ii. Pour les ventes de cargaisons de pétrole, la Corporation limite son exposition au risque de crédit en exigeant des expéditeurs dont la solvabilité ou la situation financière est inadéquate qu'ils fournissent une sûreté acceptable généralement sous forme de garanties de parties ayant un bon dossier de crédit ou de lettres de crédit d'institutions financières bien cotées. La majorité des clients de la Corporation exercent leurs activités dans les secteurs de l'exploration et de la mise en valeur pétrolière et gazière, de la commercialisation de l'énergie ou du transport. Il peut y avoir une exposition aux baisses à long terme des prix des marchandises énergétiques, y compris le prix du pétrole brut, et à l'instabilité économique résultant de ces événements ou d'autres événements de crédit ayant une incidence sur ces industries et sur la capacité des clients à payer pour des services.

Au 31 mars 2024 et au 31 décembre 2023, aucun débiteur important n'était en souffrance ou déprécié.

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes annexes (non audité)

Trimestre clos le 31 mars 2024

(tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

17. Risques auxquels est exposée la Corporation (suite)

a) Risque de crédit et risque contractuel (suite)

Les clients et autres débiteurs de la Corporation comprennent les montants suivants :

	31 mars 2024	31 décembre 2023
Contrats conclus avec des expéditeurs utilisant le pipeline	68 194 \$	70 406 \$
Contrats conclus avec des clients du pétrole brut	18 310	17 737
Compte conjoint du projet Hibernia	3 044	4 340
Crédits de taxe sur les intrants (TPS/TVH)	13 474	25 297
Autres	6 058	56 135
Clients et autres débiteurs	109 080 \$	173 915 \$
Montant non réglé depuis plus de 90 jours	3 022 \$	1 747 \$

La valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, de la trésorerie soumise à restrictions et des placements soumis à restrictions ainsi que des placements qui sont détenus au titre des soldes des obligations futures représente l'exposition maximale au risque de crédit.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, la trésorerie soumise à restrictions et les placements soumis à restrictions ainsi que les placements qui sont détenus au titre des soldes des obligations futures sont confiés à de grandes banques à charte et institutions financières canadiennes ou au gouvernement du Canada. Tous les équivalents de trésorerie et les placements sont acquis auprès d'émetteurs présentant une note de crédit de R1 Élevée décernée par Dominion Bond Rating Service. Par conséquent, la provision pour pertes de crédit attendues au titre de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des placements était négligeable au 31 mars 2024. La Corporation n'a enregistré aucune perte de valeur réelle au cours des périodes closes les 31 mars 2024 et 2023.

b) Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que la Corporation ne puisse pas remplir ses engagements relatifs aux travaux à effectuer ou d'autres obligations financières à leur échéance. Pour gérer ce risque, la Corporation s'assure, dans la mesure du possible, d'avoir suffisamment de liquidités pour honorer ses obligations lorsqu'elles deviendront exigibles.

La Corporation effectue des prévisions des besoins en trésorerie pour s'assurer qu'elle dispose d'un financement suffisant pour régler ses passifs financiers à leur échéance. Les principales sources de liquidités et de financement sont les flux de trésorerie provenant de l'exploitation et l'émission de facilités de crédit.

La Corporation continue de conserver de la trésorerie et des placements à court terme qui lui procurent la souplesse financière nécessaire pour respecter ses obligations à leur échéance. La Corporation pourrait être exposée à des ralentissements à long terme dans le secteur de l'énergie et à la volatilité économique, qui est atténuée par les cadres réglementaires actuels régissant les activités de la Corporation liées aux pipelines et la position concurrentielle des actifs de production de pétrole et de pipelines de la Corporation.

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes annexes (non audité)

Trimestre clos le 31 mars 2024

(tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

17. Risques auxquels est exposée la Corporation (suite)

b) Risque de liquidité (suite)

Les flux de trésorerie futurs attendus rattachés aux activités courantes dépassent actuellement les prévisions en matière de charges d'exploitation et de dépenses d'investissement futures, compte non tenu du PARTM. Le financement externe a été garanti par la CTM, comme il est décrit aux notes 10 et 21. Les fournisseurs et autres crédateurs et l'impôt sur le résultat à payer sont généralement exigibles dans les 12 mois suivant la date de clôture.

c) Risque de marché

Le risque de marché s'entend du risque de fluctuations de la juste valeur ou des flux de trésorerie futurs liés à un instrument financier en raison de variations des cours du marché. Il englobe le risque de change, le risque de marchandises et le risque de taux d'intérêt. La Corporation n'a pas recours à des instruments financiers, comme des swaps de taux d'intérêt ou des contrats de change à terme, ni à d'autres outils ou stratégies pour gérer ses risques liés au marché.

i) Risque du taux de change

Le risque du taux de change s'entend du risque de fluctuations de la juste valeur des actifs, des passifs ou des flux de trésorerie futurs en raison de variations des cours de change. Ce risque découle des instruments financiers libellés en dollars américains à la clôture de la période, soit essentiellement la trésorerie en dollars américains, les soldes des créances clients et des dettes fournisseurs qui découlent des produits et des dépenses libellés en dollars américains. Le prix du pétrole brut est établi en dollars américains et toute fluctuation du cours de change du dollar américain par rapport au dollar canadien pourrait avoir une incidence sur les produits.

Le pipeline Puget exerce ses activités dans l'État de Washington et, par conséquent, ses produits et la majorité de ses charges sont libellés en dollars américains. Les variations du cours de change du dollar américain par rapport au dollar canadien peuvent donc influencer sur les bénéfices apportés par le pipeline Puget et sur nos résultats.

Aux 31 mars 2024 et 2023 et pour les périodes closes à ces dates, la Corporation n'avait conclu aucun contrat de change.

ii) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend du risque de fluctuations de la juste valeur des instruments financiers ou des flux de trésorerie futurs en raison de variations des taux d'intérêt. La Corporation est exposée aux fluctuations des taux d'intérêt sur sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie ainsi que sur les divers placements détenus. Ce risque n'est pas considéré comme important, car les produits d'intérêts de la Corporation représentent moins de 2 % du total de ses produits.

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes annexes (non audité)

Trimestre clos le 31 mars 2024

(tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

17. Risques auxquels est exposée la Corporation (suite)

c) Risque de marché (suite)

ii) Risque de taux d'intérêt (suite)

La Corporation est exposée au risque de taux d'intérêt sur ses emprunts en cours. La Corporation gère le risque de taux d'intérêt en détenant des emprunts à taux fixe et à taux variable. Les emprunts aux termes de la convention de crédit conclue avec EDC sont établis à un taux fixe de 4,7 %. Les emprunts aux termes de la convention de crédit consortiale portent intérêt à des taux variables et comportent une commission de garantie à taux fixe connexe. Les taux d'intérêt variables sont fondés sur le taux CDOR ou le taux préférentiel majoré des marges applicables. Des hausses importantes de ces taux peuvent avoir une incidence importante sur les résultats financiers et les flux de trésorerie de la Corporation. La Corporation n'utilise pas d'instruments dérivés pour gérer son exposition à ce risque.

d) Juste valeur des instruments financiers

Le tableau suivant présente les valeurs comptables et les justes valeurs des placements soumis à restrictions et des emprunts, y compris leur niveau selon la hiérarchie des justes valeurs au 31 mars 2024 et au 31 décembre 2023 :

	Classement	Hiérarchie	Valeur comptable		Juste valeur	
			2024	2023	2024	2023
Actifs financiers						
Placements soumis à restrictions	JVRN	Niveau 2	108 959	105 428	108 959	105 428
Passifs financiers						
Emprunts	Coût amorti	Niveau 2	33 954 405	32 975 494	33 687 711	32 547 762

Les justes valeurs des placements soumis à restrictions sont déterminées selon des prix et des données d'entrée observables sur le marché pour des instruments similaires, en utilisant des modèles de flux de trésorerie largement répandus pour évaluer ces instruments. La juste valeur des emprunts est estimée par actualisation des flux de trésorerie contractuels futurs au taux d'intérêt en vigueur sur le marché qui serait offert à la Corporation pour des instruments financiers similaires.

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes annexes (non audité)

Trimestre clos le 31 mars 2024

(tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

18. Transactions avec des parties liées

En vertu du principe de propriété commune, la Corporation est liée à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement fédéral du Canada. La Corporation peut conclure des transactions avec certaines de ces entités dans le cours normal des activités s'inscrivant dans son mandat.

Au cours des trimestres clos les 31 mars 2024 et 2023, la CDEV n'a versé aucun dividende au gouvernement du Canada.

Le gouvernement du Canada a fourni à la CTM une garantie relativement à sa convention de crédit consortiale (se reporter à la note 10), en échange d'une commission de garantie. Le 24 mars 2023, la garantie a été modifiée pour tenir compte des changements apportés aux limites d'emprunt dans le cadre de la facilité consortiale modifiée et des changements apportés à la commission de garantie. Avant la modification du 24 mars 2023, la commission de garantie était de 5 % par année déduction faite du taux d'intérêt moyen pondéré quotidien annuel payable par la CTM conformément à la facilité consortiale. La commission de garantie modifiée est comptabilisée à un taux fixe de 0,25 % en fonction du solde impayé aux termes de la convention de crédit consortiale.

Pour les trimestres clos les 31 mars 2024 et 2023, la Corporation a engagé respectivement 10 405 \$ et 820 \$ au titre de la commission de garantie. La commission de garantie est incluse dans la charge d'intérêts. En plus de la modification apportée à la convention de crédit consortiale le 17 mai 2024, la date d'échéance de la commission de garantie à payer a été reportée au 31 août 2027 ou en cas de défaut de paiement. Au 31 mars 2024 et au 31 décembre 2023, la commission de garantie à payer s'établissait respectivement à 73 076 \$ et à 62 671 \$, et elle était comptabilisée au poste « Intérêts à payer sur la dette à long terme ».

Le 15 juillet 2020, la CFUEC et la CDEV ont conclu une entente de services aux termes de laquelle la CDEV fournit des services de direction, d'administration et de soutiens ainsi que des services bancaires et financiers et d'autres services administratifs pour faciliter l'organisation et le fonctionnement de la CFUEC et l'administration par la CFUEC du programme de CUGE. Pour la période close le 31 mars 2024, la CDEV a perçu auprès de la CFUEC des honoraires de gestion de 200 \$ (200 \$ au 31 mars 2023). Au 31 mars 2024, la CDEV avait un montant à recevoir de la CFUEC au titre d'une partie liée de 281 \$ (279 \$ au 31 décembre 2023).

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes annexes (non audité)

Trimestre clos le 31 mars 2024

(tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

19. Informations supplémentaires

Les tableaux ci-dessous présentent la ventilation des résultats des principales entités en exploitation qui composent la CDEV. Les résultats du siège social de la CDEV ainsi que les résultats de CEI, de Financière TMP, du FCC (2023) et de la CIC sont pris en compte dans la catégorie « Autres » :

31 mars 2024							
	CTM (PCGR des É.-U.)	Ajustements selon les IFRS	CTM (IFRS)	SGCH	Autres	Éliminations	Chiffres consolidés
État du résultat global							
Produits							
Produits tirés du transport	110 626 \$	55 182 \$ ¹⁾	165 808 \$				165 808 \$
Produits locatifs	13 990		13 990				13 990
Produits nets tirés du pétrole brut			-	46 237	-	5 244	51 481
Autres produits	680	1 370	2 050		647	(447)	2 250
Autres produits/écart de conversion	34	-	34	1 316	1	-	1 351
	125 330	56 552	181 882	47 553	648	4 797	234 880
Charges							
Dépréciation du goodwill			- ²⁾				-
Épuisement et amortissement	27 095	2 623 ³⁾	29 718	8 649	175		38 542
Exploitation et production	51 030	(480)	50 550	9 583	-		60 133
Salaires et avantages du personnel	34 926	544 ⁴⁾	35 470	404	1 139		37 013
Autres charges générales et administratives et écart de conversion	3 440	(899)	2 541	481	3 369	(37)	6 354
	116 491	1 788	118 279	19 117	4 683	(37)	142 042
Charges financières							
Composante capitaux propres de la provision pour fonds utilisés pendant la construction	343 485	(343 485) ⁵⁾	-		-		-
Autres, montant net	234	(234)	-	-	-		-
Désactualisation	-	(3 950) ⁵⁾	(3 950)	(1 058)	(19)		(5 027)
(Charge) d'intérêts, montant net	(143 042)	143 766 ⁵⁾	724	3 006	104 841	(163 110)	(54 539)
	200 677	(203 903)	(3 226)	1 948	104 822	(163 110)	(59 566)
Résultat net avant impôt sur le résultat	209 516	(149 139)	60 377	30 384	100 787	(158 276)	33 272
Charge (produit) d'impôt	51 449	(36 771) ⁶⁾	14 678	8 404	-		23 082
Résultat net	158 067 \$	(112 368) \$	45 699 \$	21 980 \$	100 787 \$	(158 276) \$	10 190 \$
Autres éléments du résultat global	7 198 \$	7 081 \$⁷⁾	14 279 \$	- \$	28 558 \$	(28 558) \$	14 279 \$
État de la situation financière							
Actifs							
Actifs courants	247 537	(4 000) ⁸⁾	243 537	158 077	312 071	(107 524)	606 161
Actifs non courants	35 970 639	(1 594 264) ⁹⁾	34 376 375	242 640	18 373 232	(17 811 544)	35 180 703
	36 218 176 \$	(1 598 264) \$	34 619 912 \$	400 717 \$	18 685 303 \$	(17 919 068) \$	35 786 864 \$
Passifs							
Passifs courants	17 909 494	(36 366)	17 873 128	24 694	13 488	(4 474)	17 906 836
Passifs non courants	9 833 879	(132 947) ¹⁰⁾	9 700 932	121 775	17 096 297	(8 353 289)	18 565 715
	27 743 373 \$	(169 313) \$	27 574 060 \$	146 469 \$	17 109 785 \$	(8 357 763) \$	36 472 551 \$
Capitaux propres							
	8 474 803 \$	(1 428 951) \$¹¹⁾	7 045 852 \$	254 248 \$	1 575 518 \$	(9 561 305) \$	(685 687) \$
	36 218 176 \$	(1 598 264) \$	34 619 912 \$	400 717 \$	18 685 303 \$	(17 919 068) \$	35 786 864 \$

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes annexes (non audité)

Trimestre clos le 31 mars 2024

(tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

19. Informations supplémentaires (suite)

31 mars 2023							
	CTM (PCGR des É.-U.)	Ajustements selon les IFRS	CTM (IFRS)	SGCH	Autres	Éliminations	Chiffres consolidés
État du résultat global							
Produits							
Produits tirés du transport	115 616 \$	43 335 \$ ¹⁾	160 951 \$				160 951 \$
Produits localifs	17 761		17 761				17 761
Produits nets tirés du pétrole brut			-	32 290	-	2 956	35 246
Autres produits	558	59	617		-		617
Autres produits/écart de conversion			-	687	607	(366)	928
	133 935	45 394	179 329	32 977	607	2 590	215 503
Charges							
Épuisement et amortissement	26 608	1 226 ²⁾	27 834	5 227	165		33 226
Exploitation et production	58 043	(159)	57 884	6 120	-		64 004
Salaires et avantages du personnel	24 368	345 ³⁾	24 713	391	710		25 814
Autres charges générales et administratives et écart de conversion	1 419	(673)	746	1 096	3 842	(37)	5 647
	110 438	739	111 177	12 834	4 717	(37)	128 691
Charges financières							
Composante capitaux propres de la provision pour fonds utilisés pendant la construction	247 282	(247 282) ⁴⁾	-		-		-
Autres, montant net	359	(588)	(229)	-	-		(229)
Désactualisation		(3 286) ⁴⁾	(3 286)	(800)	(16)		(4 102)
(Charge) d'intérêts, montant net	(26 893)	30 065 ⁴⁾	3 172	2 642	98 100	(130 996)	(27 082)
	220 748	(221 091)	(343)	1 842	98 084	(130 996)	(31 413)
Résultat net avant impôt sur le résultat	224 245	(176 436)	67 809	21 985	93 974	(128 369)	55 399
Charge (produit) d'impôt	60 089	(43 511) ⁵⁾	16 578	5 661	-		22 239
Résultat net	184 156	(132 925)	51 231	16 324	93 974	(128 369)	33 160
Autres éléments du résultat global	(501) \$	306 \$⁶⁾	(195) \$	- \$	(390) \$	390 \$	(195) \$
État de la situation financière							
Actifs							
Actifs courants	480 310	(16 589) ⁷⁾	463 721	146 022	233 067	(98 006)	744 804
Actifs non courants	25 568 122	(755 159) ⁸⁾	27 812 963	246 809	18 356 708	(17 938 156)	28 478 324
	29 048 432 \$	(771 748) \$	28 276 684 \$	392 831 \$	18 589 775 \$	(18 036 162) \$	29 223 128 \$
Passifs							
Passifs courants	1 586 904	(642)	1 586 262	30 106	2 841	(3 173)	1 616 036
Passifs non courants	18 738 831	123 659 ⁹⁾	18 862 490	116 474	16 320 455	(7 949 583)	27 349 836
	20 325 735 \$	123 017 \$	20 448 752 \$	146 580 \$	16 323 296 \$	(7 952 756) \$	28 965 872 \$
Capitaux propres	8 722 697 \$	(894 765) \$¹⁰⁾	7 827 932 \$	246 251 \$	2 266 479 \$	(10 083 406) \$	257 256 \$
	29 048 432 \$	(771 748) \$	28 276 684 \$	392 831 \$	18 589 775 \$	(18 036 162) \$	29 223 128 \$

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes annexes (non audité)

Trimestre clos le 31 mars 2024

(tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

19. Informations supplémentaires (suite)

La CTM prépare ses états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus des États-Unis (les « PCGR des États-Unis »). Selon les normes IFRS de comptabilité, une société mère doit préparer ses états financiers consolidés en utilisant des méthodes comptables uniformes pour les transactions et événements semblables se produisant dans des circonstances similaires. Par conséquent, la CTM a ajusté ses données financières aux termes des PCGR des États-Unis aux fins de conformité avec les normes IFRS de comptabilité. Ces ajustements comptables sont présentés sous la colonne « Ajustements selon les normes IFRS de comptabilité » et sont détaillés ci-dessous :

1) Produits tirés du transport : Aux termes des PCGR des États-Unis, la CTM applique les dispositions de l'ASC 980, *Regulated Operations*, aux termes de laquelle le calendrier de comptabilisation et de traitement de certains produits peut différer de celui prévu par les normes IFRS de comptabilité. Aux termes des normes IFRS de comptabilité, les produits sont comptabilisés conformément à IFRS 15. Conformément aux PCGR des États-Unis, la CTM comptabilise les produits tirés du transport de façon proportionnelle, en fonction des besoins en produits annuels du réseau TMPL, après ajustement pour les dépenses au titre des éléments de transfert prévus dans la demande visant le règlement avec droits incitatifs (le « RDI ») du réseau TMPL. L'écart entre les besoins en produits annuels aux termes du RDI et les droits facturés donne lieu à un ajustement qui sera comptabilisé dans les produits, soit au débit (si les droits facturés sont supérieurs aux besoins en produits aux termes du RDI), soit au crédit (si les droits facturés sont inférieurs aux besoins en produits aux termes du RDI). Selon les normes IFRS de comptabilité, les produits sont comptabilisés en fonction du volume expédié et des droits facturés, sans ajustement pour perception au-delà ou en deçà des besoins en produits.

2) L'amortissement est plus élevé aux termes des normes IFRS de comptabilité en raison d'immobilisations corporelles plus importantes découlant de la comptabilisation d'une obligation de démantèlement et du coût de mise hors service d'immobilisations correspondant. En raison de l'incertitude considérable entourant le moment et l'étendue de l'abandon, aucune obligation de démantèlement n'est comptabilisée selon les PCGR des États-Unis, donnant lieu à une diminution des actifs et de l'amortissement aux termes des PCGR des États-Unis.

3) La charge liée aux salaires et aux avantages du personnel est plus élevée aux termes des normes IFRS de comptabilité en raison de différences dans la comptabilisation de la charge de retraite entre les deux référentiels comptables. Aux termes des normes IFRS de comptabilité, les réévaluations des actifs et des passifs des régimes sont comptabilisées immédiatement dans les autres éléments du résultat global, alors qu'en vertu des PCGR des États-Unis, certains profits et pertes liés aux régimes sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global et amortis en résultat net sur une plus longue période. De plus, il existe des différences en ce qui a trait à la détermination des coûts financiers et du rendement des actifs des régimes.

4) Selon l'ASC 980 des PCGR des États-Unis, une provision pour fonds utilisés pendant la construction est prise en compte dans le coût des immobilisations corporelles et est amortie sur les périodes futures en tant que composante du coût total de l'actif connexe. La provision pour fonds utilisés pendant la construction se compose d'une composante intérêts et, sur approbation de l'organisme de réglementation, d'une composante coût des capitaux propres, lesquelles sont toutes deux inscrites à l'actif en fonction des taux établis dans un accord avec l'organisme de réglementation. La composante intérêts de la provision pour fonds utilisés pendant la construction entraîne une baisse de la charge d'intérêts alors que sa composante coût des capitaux propres est comptabilisée dans les produits financiers. Aux termes des normes IFRS de comptabilité, aucune provision pour fonds utilisés pendant la construction n'est comptabilisée, et seuls les intérêts courus sur la dette contractée pour financer les dépenses d'investissement admissibles sont inscrits à l'actif aux termes d'IAS 23 *Coûts d'emprunt*. La désactualisation de l'obligation de démantèlement aux termes des normes IFRS de comptabilité est également prise en compte dans les ajustements des charges financières selon les normes IFRS de comptabilité. Il n'y a aucune obligation de démantèlement à désactualiser aux termes des PCGR des États-Unis.

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes annexes (non audité)

Trimestre clos le 31 mars 2024

(tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

19. Informations supplémentaires (suite)

5) L'impôt calculé en vertu des normes IFRS de comptabilité est moins élevé en raison des ajustements mentionnés plus haut pour les produits, l'amortissement, la charge liée aux salaires et aux avantages du personnel et la provision pour fonds utilisés pendant la construction.

6) Les autres éléments du résultat global calculés conformément aux normes IFRS de comptabilité diffèrent en raison d'un traitement différent des ajustements au titre des régimes de retraite comptabilisés conformément aux PCGR des États-Unis.

7) Les actifs courants sont inférieurs selon les normes IFRS de comptabilité, essentiellement en raison d'écarts temporaires entre la comptabilisation des produits aux termes des PCGR des États-Unis et des normes IFRS de comptabilité.

8) Les actifs non courants sont plus élevés selon les normes IFRS de comptabilité en raison des ajustements au goodwill et aux immobilisations corporelles. À l'acquisition de la CTM, un goodwill a été comptabilisé à hauteur de l'écart entre la juste valeur de la contrepartie payée par rapport à la juste valeur estimative des actifs nets acquis. La juste valeur des actifs nets diffère selon qu'on applique les PCGR des États-Unis ou les normes IFRS de comptabilité, surtout en ce qui a trait à l'obligation de démantèlement, aux passifs réglementaires et à l'impôt différé lié à l'acquisition. Par suite de l'acquisition, les immobilisations corporelles sont plus élevées en raison de la comptabilisation de l'obligation de démantèlement et du coût de mise hors service d'immobilisations correspondant. La CTM comptabilise aussi le produit tiré de certains contrats (primes liées aux contrats d'achat ferme 50) en tant qu'aide à la construction aux termes de l'ASC 980 des PCGR des États-Unis, ce qui réduit les immobilisations. Cette aide est comptabilisée en tant que produits aux termes des normes IFRS de comptabilité.

9) Les passifs non courants sont plus élevés selon les normes IFRS de comptabilité, essentiellement en raison de la comptabilisation d'une obligation de démantèlement. La CTM ne comptabilise pas d'obligation de démantèlement aux termes des PCGR des États-Unis, puisque le moment et l'étendue de l'abandon sont indéterminés. En outre, des ajustements sont apportés à l'impôt différé selon les normes IFRS de comptabilité. Les différences entre les PCGR des États-Unis et les normes IFRS de comptabilité lors de l'acquisition ont une incidence fiscale connexe qui entraîne une diminution de l'impôt différé à l'acquisition. Selon les PCGR des États-Unis, les coûts d'émission de titres d'emprunt sont comptabilisés à titre d'actif, alors qu'ils sont portés en réduction de la dette selon les normes IFRS de comptabilité. Par ailleurs, il existe une différence permanente en ce qui a trait à l'impôt sur le résultat différé du fait de différences touchant le bénéfice net et la charge d'impôt comptabilisés.

10) L'effet cumulatif des ajustements des capitaux propres selon les normes IFRS de comptabilité totalise (1 429) M\$ et l'incidence sur le résultat net de 2024 se chiffre à (112) M\$.

LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DES INVESTISSEMENTS DU CANADA

Notes annexes (non audité)

Trimestre clos le 31 mars 2024

(tous les montants sont présentés en milliers de dollars canadiens)

20. Changement apporté au classement

Certains chiffres comparatifs des états financiers consolidés résumés intermédiaires et des notes annexes ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour la période considérée.

Au 31 décembre 2023, la Corporation a reclassé un montant depuis le poste « Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement » vers le poste « Intérêts non inscrits à l'actif impayés » dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation du tableau consolidé des flux de trésorerie. Cette modification a pour but de regrouper l'incidence complète des intérêts non inscrits à l'actif impayés dans le tableau consolidé des flux de trésorerie. Les montants comparatifs ont été reclassés à des fins d'uniformité, ce qui a entraîné une augmentation des « Intérêts non inscrits à l'actif impayés » de 34 181 \$ et une diminution de la « Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement » du même montant dans le tableau des flux de trésorerie pour le trimestre clos le 31 mars 2023. Le reclassement a eu une incidence sur les montants présentés à la note 12.

21. Événements postérieurs à la date de clôture

La date de début de l'exploitation commerciale du PARTM est le 1^{er} mai 2024. La Corporation a commencé à fournir des services pour tous les volumes visés par des contrats au cours du mois de mai. Après la mise en service du PARTM, des coûts de construction liés au nettoyage, à la remise en état, aux travaux routiers et aux travaux de génie civil continuent d'être engagés.

À la date à laquelle la publication des états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 a été permise, un financement supplémentaire était requis, ce qui a donné lieu à une incertitude significative qui a jeté un doute important sur la capacité de la CTM à poursuivre ses activités pour l'exercice clos le 31 décembre 2023. Par la suite, cette incertitude significative a été levée. Le 17 mai 2024, le crédit disponible combiné aux termes des deux facilités a été porté à 19,0 G\$, et la date d'échéance a été reportée au 31 août 2026, ce qui fournit suffisamment de fonds à CTM pour respecter ses obligations à mesure qu'elles deviennent exigibles. Se reporter à la note 10 pour un complément d'information sur la dette.